PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : 1 Date de dépot : 20/10/2020 Heure de dépot : 16:05 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Parc éolien de la Plaine du Tors

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 300 personnes dans le département de la Seine-Maritime.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet éolien. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.

Cordialement,

[logo]
Gérard ROLLIN

Pièce(s) jointe(s) :

image001.png
image003.jpg
image004.jpg
image005.jpg
image006.jpg
image007.jpg
image008.jpg
image009.jpg

Numéro : 2 Date de dépot : 24/10/2020 Heure de dépot : 19:16 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous sommes propriétaires occupant d'une maison d'habitation située sur les parcelles cadastrées section AC N°81,82,83,112,132,134,138,139,313 et 315 sur le territoire de la commune de VAL DE SAANE.

Compte tenu de ses qualités architecturales, notre propriété est identifiée au plan de zonage du plan local d'urbanisme en patrimoine bâti protégé au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme.
Il s'agit d'un ancien relais de poste du 17 ème siècle identifié au patrimoine départemental comme monument remarquable.

Amoureux des vieilles pierres et de notre patrimoine local nous avons acquis cette propriété en 2013, son architecture mais surtout sa situation au centre du bocage normand avec une vue dégagée sur la plaine nous à fait tomber sous le charme.

Le projet éolien de la plaine du Tors mentionne la construction de 8 éoliennes dont 3 (E1, E2, E3) seront implantées à quelques centaines de mètres de notre habitation, réduisant à néant tout l'intérêt de cette propriété. Tout notre jardin étant ouvert sur la plaine, ces éoliennes si elles étaient construites viendraient impacter l'environnement visuel de manière désastreuse. Aucune barrière végétale n'est présente, ni possible , nous aurions en effet une vue permanente sur ces énormes pilonnes de métal de 150 m de hauteur en lieu et place de la nature et de l'horizon dégagé. C'est bien d'un préjudice de vue dont je parle, qui aurait pour conséquence une dévaluation énorme de mon bien immobilier (un ami agent immobilier m'annonce 20 à 30 % au minimum) et surtout outre l'aspect financier, une aberration concernant la protection de la seule maison d'habitation classée de la commune.
Nous souhaiterions vivement que vous puissiez venir vous rendre compte par vous même à l'intérieur de la propriété, l'impact que ce projet pourrait avoir. Nous vous joignons quelques photos. Pour vous donner une idée nous avons également repris les photos en dessinant grossièrement mais en essayant de garder l'ordre de grandeur, l'emplacement du projet par rapport à notre propriété.
Dans l'attente de vos observations nous vous prions de bien vouloir accepter nos plus respectueuses salutations.
Anne et Raphaël SENECAL

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 3 Date de dépot : 24/10/2020 Heure de dépot : 20:32 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Notre entreprise Régionale dont l'activité principale est orientée sur le domaine des travaux publics . Notre société est spécialisée dans les travaux de terrassement , de réseaux, ,de construction de routes et plateformes.
Depuis de nombreuses années maintenant, notre société accompagne de nombreux développements de parc éolien représentant une part importante de notre activité.
Notre société familiale est acteur local employant près de 300 personnes sur le territoire Seinomarin . Aussi ce projet contribuerait à la création d'emploi sur notre territoire que nous estimons à un équivalent temps plein de 6 personnes.

Ainsi notre société souhaite apporter son soutien pour ce projet que nous considérons comme structurant et contributif pour notre département.

Bien cordialement.

Christophe CHEVALLIER I LHOTELLIER

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : 4 Date de dépot : 25/10/2020 Heure de dépot : 10:18 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation : Monsieur le commissaire enquêteur , les photos n'étant pas passées je renouvelle mon essai.
cordialement.

Pièce(s) jointe(s) : maison.jpeg.pdf
1eoliene31.jpeg.pdf
eolienne3.jpg.pdf

Numéro : 5 Date de dépot : 04/11/2020 Heure de dépot : 21:30 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Observations enquête publique

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint une lettre concernant mon opinion sur l'installation des éoliennes dans la plaine du Tors.

Cordialement,
Claire DUGAST

Pièce(s) jointe(s) : Mr Bouchinet Jean Pierre.pdf

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : 6 Date de dépot : 05/11/2020 Heure de dépot : 14:55 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : enquête publique de la plaine du Tors - Belleville en Caux

Veuillez trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique de la plaine du Tors - Belleville en Caux
Salutations distinguées
Régine Gosse

Pièce(s) jointe(s) : lettre pour le commissaire - plaine du Tors.pdf

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : 7 Date de dépot : 06/11/2020 Heure de dépot : 21:00 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd: Eoliennes

> Début du message réexpédié :
>
> De: Jean Michel Sénéchal <
> Objet: Eoliennes
> Date: 6 novembre 2020 à 19:14:05 UTC+1
> À: "parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net" <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>
>
> Je suis défavorable à tous projets éoliens !
> L'énergie éolienne n'est pas écologique, seuls les promoteurs , les ignorants ou
> les corrompus peuvent adhérer à cette folie inutile et dangereuse.
> Je suis ingénieur en mécanique et j'ai honte pour mes collègues qui travaillent pour l'éolien !
> Jean-Michel Sénéchal
>
> F

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : 8 Date de dépot : 06/11/2020 Heure de dépot : 21:00 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd: batir des projets éoliens ?

> Début du message réexpédié :
>
> De: [illegible]
> Objet: batir des projets éoliens ?
> Date: 6 novembre 2020 à 19:26:03 UTC+1
> À: <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>
>
>
> Bonjour,
> Je ne comprends pas l'insistance des autorités pour lancer de tels projets éoliens. Ils ne sont ni globalement écologiques, ni économiques, ils gênent les exploitations et les habitants et sont surfinancés par les usagés d'EDF. Quand arretera-t-on cette gabgie ? Regardez l'exemple d'Echauffour peu éloignés : Tout le village se plaint du buit jour et nuit, des vibrations, sont sidérés des mensonges des promoteurs, des promesses non tenues et de l'inapplication des consignes du préfêt pour arrêter le bruit. Je crains que des « gilets éoliens » apparaissent !
> Bien cordialement
>
> Patrice Dompsure

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : 9 Date de dépot : 06/11/2020 Heure de dépot : 21:00 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd: enquête publique parc éolien sur la Plaine du Tors

> Début du message réexpédié :
>
> De: Dominique Bouhours de Lussy
> Objet: enquête publique parc éolien sur la Plaine du Tors
> Date: 6 novembre 2020 à 19:38:36 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
>
> Je suis totalement opposée à cette implantation pour les raisons écologiques et économiques suivantes:
> L'économie de ces communes (Belleville-en-Caux, Calleville-les-Deux-Eglises, Saint-Vaast-du-Val et Val-de-Saâne) est basée sur le tourisme grâce à ses paysages et son patrimoine.
> L'emplacement a été déterminé en fonction des accords obtenus des propriétaires et non en fonction de paramètres scientifiques.
> Ce projet bénéficie de subventions publiques énormes et le matériel nécessaire n'est pas produit en France. A l'obsolescence, le composite n'étant pas recyclable, on expédiera ces éoliennes concassées à des pays pauvres et on laissera dans le sol des milliers de m3 de béton, les câbles d'acheminement, extrêmement polluants ainsi que les route créées pour les chantiers.
> De plus a été ouvert un financement participatif pour appâter les habitants locaux et donc éviter des contestations...
>

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : 10 Date de dépot : 06/11/2020 Heure de dépot : 21:15 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd: Enquête publique

> Début du message réexpédié :
>
> De: "Alain ADAM"
> Objet: Enquête publique
> Date: 6 novembre 2020 à 10:10:37 UTC+1
> À: <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>
>
> Nous demandons le report de l'enquête publique relative au projet de parc éolien de la plaine du Tors.
> En effet, le confinement qui vient d'être décrété est un frein à la libre expression de nos citoyens . Ceux-ci ne peuvent pas se déplacer librement.
> Enfin, tous ne disposent pas d'un ordinateur à domicile; certains n'ont pas Internet chez eux. Les 3 et 4 novembre dernier, 15000 abonnés locaux (dont moi-même) ont été privé de liaison web dans la région Tôtes/ Bacqueville/Longueville (fibre optique rompue à la Chapelle du Bourgay).
> Cordialement.
>
> Alain ADAM
> Vice Président de Belle Normandie Environnement pour la Seine Maritime
> Maire Honoraire de Lammerville 76730
>

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : 11 Date de dépot : 06/11/2020 Heure de dépot : 21:15 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: enquête publique

> Début du message réexpédié :
>
> De: Robert DELECOURT [illegible]
> Objet: enquête publique
> Date: 6 novembre 2020 à 12:47:54 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
> Répondre à: Robert DELECOURT [illegible]
>
> Je suis contre l'implantation d'éoliennes pour les raisons suivantes
>
> Escroquerie financière les exploitant en sont pas écologistes mais veulent
> profiter des subventions.
>
> L'énergie fournie est aléatoire et non fiable Il faudra recourir à des énergies
> fossiles.Il faut maintenir et développer le nucléaire qui n'est pas producteur
> de CO^2
>
> La fabrication et l'installation produiront plus de CO^2 que l'économie
>
> Électricité plus chère
>
> Destructions de surfaces cultivables par les socles de béton enfouis
>
> Robert Delecourt

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : 12 Date de dépot : 06/11/2020 Heure de dépot : 21:15 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd: Enquête publique pour le parc éolien du Tors

> Début du message réexpédié :
>
> De: HENRI MAISONGRANDE
> Objet: Enquête publique pour le parc éolien du Tors
> Date: 6 novembre 2020 à 11:26:12 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
> Cc: Ladislas Ciechanowski , Herve Texie
>
>
> Monsieur le Commissaire Enquêteur
> Pour cause de Covid bon nombre de contacts sont réduits voir supprimés et c'est dans ce contexte que se poursuivent des Consultations d'enquêtes publiques sans reports .
> Le principe de consultation électronique seul laisse volontairement toute une partie de la population de côté. Ne serait-ce que toutes celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec la technologie quelque soit leur âge ceux qui ont une liaison internet défectueuse et ceci fausse considérablement les résultats d'une enquête publique. Pas de contact avec le Commissaire Enquêteur, pas de capacité de réponse à telle ou telle réflexion sur un avis de tel ou tel et j'en passe.
> Le Commissaire ne peut plus se déplacer sur site pour constater tel ou tel problème par rapport aux dires des promoteurs.
> Tout ceci m'incite à vous demander un report de cette enquête le temps que la situation sanitaire évolue
> Cordialement
> Françoise Maisongrande
> Envoyé de mon iPhone

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **13** Date de dépot : 06/11/2020 Heure de dépot : 22:05 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Enquête publique

Stop à l'enquête publique pendant le confinement

Nous demandons le report de l'enquête publique relative au projet de parc éolien de la plaine du Tors ainsi que toutes autres enquêtes publiques en cours.

En effet, le confinement qui vient d'être décrété est un frein à la libre expression de nos citoyens . Ceux-ci ne peuvent pas se déplacer librement.

Pour nombre de personnes mettre un message par internet relève d'un véritable challenge en effet beaucoup de disposent pas d'ordinateur à domicile et dans les conditions sanitaires actuelles aller dans un cyber centre leur est interdit.

Cordialement.

AQVA - Agir pour la Qualité de Vie à Anzême

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **14** Date de dépot : 07/11/2020 Heure de dépot : 10:50 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation : Bonjour

Je manifeste mon désaccord pour ce projet de parc industriel éolien, qui n'apporte que des désagréments (site paysagé dévalorisé, problèmes de santé pour les hommes et les animaux, baisse importante de la valeur immobilière, destruction de la faune: particulièrement les oiseaux.....). Tout cela pour une énergie intermittente non stockable qui, lorsqu'elle ne produit pas, oblige la mise en route de centrales thermiques, charbon et gaz donc augmentation du CO2. Pour finir, l'augmentation permanente de nos factures d'électricité car il faut bien trouver les finances pour payer ce que donne l'état aux exploitants de ces machines.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **15** Date de dépot : 07/11/2020 Heure de dépot : 11:04 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation : Je suis opposé à ces projets.
Actuellement 8000 machines qui produisent 4% de nos besoins en électricité.
En doublant le nombre, on va peut-être arriver à 10%.
Avec comme conséquence de défigurer encore plus nos paysages. Cela ne vaut pas le coup, sans tenir compte du très mauvais rendement pour des coûts exorbitants et la nécessité de construire de centrales thermiques émettrices de CO_2 pour palier l'intermittence de la production éolienne.

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **16** Date de dépot : 07/11/2020 Heure de dépot : 13:25 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Observations

Madame Monsieur
Un projet éolien est en cours en face de notre habitation sur la commune de Val de Saane Route de RenievilleCe courrier pour vous faire savoir que nous sommes opposés à ce projetEn effet notre maison va perdre de sa valeur lors de sa vente, environnement paysager modifié, nuisances sonores et visuelles Réception des radios et télévisions Des conséquences aussi sur la faune animale très riche autour de nous : chiropteres, rapaces et toutes nos différentes sortes d'oiseauxMerci de votre lecture et considérationSalutations distinguées
Evelyne Avenel Jean Paul Noury

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **17** Date de dépot : 08/11/2020 Heure de dépot : 18:16 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation : Je m'oppose à votre parc éolien, vous nous détruisez la nature, vous nous faites fuir tous les animaux en plus sa fait du bruit, on en a u'e au aidé visibilité avec nos télévisions. Il est temps d'arrêter avec vos éoliens, je ne vois pas pourquoi en implanté partout comme ça !, aucune nécessité je m'y oppose !

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **18** Date de dépot : 08/11/2020 Heure de dépot : 18:21 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation : Je m'oppose à votre parc éolien, vous nous détruisez la nature, vous nous faites fuir tous les animaux en plus sa fait du bruit, on en a une mauvaise visibilité avec nos télévisions. Il est temps d'arrêter avec vos éoliens, je ne vois pas pourquoi en implanté partout comme ça !, aucune nécessité je m'y oppose !
Jean Marie Mettayer

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 19 Date de dépot : 08/11/2020 Heure de dépot : 18:25 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Fwd: parc éolien de la plaine du Tors

envoy? : 8 novembre 2020 ? 18:17
de : Isabelle DELAPORTE
? : parceolienplainedutors@enquetepublic.net
objet : Fwd: parc ?olien de la plaine du Tors

envoy? : 7 novembre 2020 ? 07:12
de : Isabelle DELAPORTE <guillaume.bled@orange.fr>
? : parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
objet : parc ?olien de la plaine du Tors

MR Le Commissaire Enqu?teur,

Un parc ?olien de plus en seine Maritime .C est un drame de plus pour la campagne et la nature .Notre r?gion est ? la pointe du nucl?aire qui est la seule r?ponse viable aux double objectif de production de masse et de lutte contre les ?missions de gaz ? effet de serre . Mais voil? , l ?olien est le symbole d une id?ologie honteuse mais populaire chez les citadins : d?truire l identit? paysag?re de la France au nom du "progr?s", et pourrir la vie des ruraux.

Je crois savoir que ce projet de malheurs a ?t? rejet? par les conseils municipaux des dites communes .La population a t elle ?t? consult?e ? ?videment non , c est plus confortable ainsi pour le projet .L enqu?te publique intervient en p?riode de confinement de la population ! chapeau les d?mocrates.

Manifestement la r?gion et la pr?fecture ont d?cid?s de sacrifier notre petite r?gion situ?e entre Rouen et Dieppe .Donc il n y aura aucune raisons valable aux yeux du pr?fet pour ne pas signer les autorisations finales.Nous ne sommes pas compl?tement idiots.De toute fa?on le pr?fet a la possibilit? de passer outre un ?ventuel avis d?favorable comme par exemple ? T?tes...

Je demande que ces machines soit implant?es tout autour de Rouen voir m?me dans Rouen sur les friches industrielles (Lubrizol) afin qu elles soient implant?es l? o? la consommation est la plus forte .mais aussi afin que les citadins profitent eux aussi des nuisances de ces machines qu ils appellent de tout leurs v?ux chez les autres c est a dire a la campagne.

Vous devriez avoir honte de participer ? une telle manipulation et a une telle

d?viance de la notion d ?cologie ."escrologie"...

L ?olien est un CANCER .

Mr G.Bled (76850 Montreuil en caux)
> Mr G.Bled (76850 Montreuil en caux)
UID 53787

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **20** Date de dépot : 08/11/2020 Heure de dépot : 18:30 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Fwd:avis

envoy? : 8 novembre 2020 ? 18:14
de : Isabelle DELAPORTE
? : parceolienplainedutors@enquetepublic.net
objet : Fwd:avis

envoy? : 6 novembre 2020 ? 21:09
de : Isabelle DELAPORTE <
? : parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
objet :

Bonsoir, je ne vais pas d?velopper tous les arguments qui font que l'?olien industriel n'est pas acceptable. Vous les connaissez et nous sommes las de parler ? des murs qui ne veulent rien entendre. Je dirai simplement que lorsque les probl?mes se r?v?leront tous ceux qui ont contribu? aux d?veloppement de ces projets qui ne respectent ni l'environnement, ni la sant? et la qualit? de vie des riverains, ni le bon usage de l'argent public seront tenus pour responsables et devront en r?pondre. Tant qu'il est possible de s'accrocher ? des recours, nous le faisons mais m?me ce droit nous est repris sous la dictature de l'?olien. Les lois s'adaptent aux caprices de ces industriels et la justice administrative suit les directives sans aucun soucis de justice ni m?me de bon sens et encore moins d'humanisme. L'Etat Fran?ais est malade, rong? de l'int?rieur, m?prisant ? l'?gard des citoyens. Je parle par exp?rience... Bien s?r que mon avis est d?favorable.

Une habitante du Canton qui est profond?ment d?go?t?e de voir dispara?tre nos paysages champ?tre d?j? bien maltrait?s par l'industrie chimique. Apr?s avoir d?truit bon nombre d'esp?ces par ce moyen, voil? qu'on artificialise les sols et parmi les plus fertiles tout en continuant le massacre par d'autres moyens. Quel g?chis!
> g?chis!
UID 53792

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **21** Date de dépot : 08/11/2020 Heure de dépot : 20:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Témoignage riverain enquête publique

Mesdames et Messieurs les élus,

En tant que citoyen et conseiller municipal à Echauffour (Orne), j'aimerais vous faire part de mon expérience et vous donner quelques éléments d'appréciation, concrets, sur une situation que vous pouvez encore éviter d'imposer à vos concitoyens sur votre territoire.

Depuis plus d'un an, cinq éoliennes ont été implantées sur le territoire de notre commune de l'Orne.
J'habite dans la campagne, à 500m de la zone éolienne. Mes voisins, dans le village, en sont à environ 800m.
Depuis plus d'un an, en fonction des directions des vents, nous ne dormons plus la nuit, nous ne pouvons plus sortir de la maison la journée ou déjeuner dehors ou recevoir des amis à l'extérieur. Plusieurs d'entre nous (dont ma compagne et moi-même, Michel Lerouet et la sienne), ont même dû changer de chambre et condamner des pièces de leur habitation pour trouver le repos.
La raison ? Le bruit des éoliennes.
Un bruit et des vibrations sourdes dans nos maisons. Un bruit de machine à laver, ou d'avion qui passe et repasse toutes les secondes au dessous de nos têtes… Un bruit situé jour et nuit au delà des seuils réglementaires et des normes légales (émergences sonores prises en compte à partir de 35 dB, ce seuil a été modifié pour faciliter la multiplication des implantations éoliennes) et bien au delà des normes fixées par le Code de Santé Public (seuil d'émergence à 30 dB).

A titre de comparaison, le niveau sonore la nuit dans nos campagnes se situe un peu au dessus des 23 dB.
Pour apprécier toute la valeur de ces chiffres, il faut savoir que la mesure du bruit est une échelle logarithmique (donc non linéaire), en décibel. Ajouter 3 dB, par exemple, correspond à multiplier l'intensité sonore par deux : 26 dB est donc deux fois plus fort que 23 dB et 23 dB est lui-même deux fois plus fort que 20 dB. A l'inverse, retirer 3 dB correspond à diviser l'intensité sonore par deux.
Avez-vous toujours envie de dormir avec cinq éoliennes qui tournent au dessus de vos têtes en générant un bruit de plus de 38 dB à deux heure du matin ?

Et quand bien même nous souhaiterions partir, ce n'est plus possible : qui irai acheter une maison situé dans un tel environnement ?

Depuis plus d'un an nous alertons l'exploitant Voltalia, la DREAL, la préfecture, nos élus, le Premier Ministre, le Président de la République… Et nous continuerons, jusqu'à la Cour Européenne s'il le faut !
Depuis plus d'un an, nous nous battons pour retrouver calme et sérénité à nos domiciles, faire prévaloir le droit et ce que la loi appelle « la jouissance paisible » de nos habitations.
Depuis plus d'un an, les études de bruits, réalisées par l'exploitant, se succèdent car remises en causes par les irrégularités qui se multiplient, l'absence de contrôles indépendants, d'une véritable autorité et intervention de la DREAL… des études remises en cause par le constat indéniable (et désormais admis de tous) de la violence des nuisances que nous subissons au quotidien depuis plus d'un an.

Le 2 septembre dernier, la Préfecture de l'Orne a pris un Arrêté de mise en demeure (n°1122-20-20-072) obligeant Voltalia à procéder à de nouvelles campagnes de mesure du bruit et à fournir un rapport circonstancié et justifié sous trois mois. Nous attendons ce document et les mesures ou les contrôles contradictoires qui s'en suivront.

Notre ancien maire, Luc Féret, qui a validé le projet d'implantation éolien d'Echauffour, se plaint désormais que la réalité « ne correspond pas à ce que l'exploitant Voltalia avait vendu à la commune ». Bien que le terme de « vendu à la commune » soit ici employé de façon impropre — notre ancien élu accueillant lui-même plusieurs éoliennes sur ses propres parcelles agricoles — c'est donc bien qu'il y a eu tromperie.
Une tromperie que les riverains de la zone éolienne d'Echauffour payent désormais très cher.
Une tromperie qui dans l'esprit de tous, désormais, relève non pas de la responsabilité de l'exploitant éolien mais bien des choix de nos politiques et de nos représentants

élus.

Etes-vous prêts aujourd'hui à assumer la même responsabilité ?

Veuillez croire, Mesdames et Messieurs les élus, à l'assurance de ma haute considération.

Fabien Ferreri UID 53804

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **22** Date de dépot : 08/11/2020 Heure de dépot : 21:15 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Fwd:avis

envoy? : 8 novembre 2020 ? 18:21
de : Isabelle DELAPORTE <
? : parceolienplainedutors@enquetepublique.net
objet : Fwd: Fwd:avis

envoy? : 8 novembre 2020 ? 18:14
de : Isabelle DELAPORTE <
? : parceolienplainedutors@enquetepublic.net
objet : Fwd:avis

envoy? : 6 novembre 2020 ? 21:09
de : Isabelle DELAPORTE <
? : parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
objet :

Bonsoir, je ne vais pas d?velopper tous les arguments qui font que l'?olien industriel n'est pas acceptable. Vous les connaissez et nous sommes las de parler ? des murs qui ne veulent rien entendre. Je dirai simplement que lorsque les probl?mes se r?v?leront tous ceux qui ont contribu? aux d?veloppement de ces projets qui ne respectent ni l'environnement, ni la sant? et la qualit? de vie des riverains, ni le bon usage de l'argent public seront tenus pour responsables et devront en r?pondre. Tant qu'il est possible de s'accrocher ? des recours, nous le faisons mais m?me ce droit nous est repris sous la dictature de l'?olien. Les lois s'adaptent aux caprices de ces industriels et la justice administrative suit les directives sans aucun soucis de justice ni m?me de bon sens et encore moins d'humanisme. L'Etat Fran?ais est malade, rong? de l'int?rieur, m?prisant ? l'?gard des citoyens. Je parle par exp?rience... Bien s?r que mon avis est d?favorable.

Une habitante du Canton qui est profond?ment d?go?t?e de voir dispara?tre nos paysages champ?tre d?j? bien maltrait?s par l'industrie chimique. Apr?s avoir d?truit bon nombre d'esp?ces par ce moyen, voil? qu'on artificialise les sols et parmi les plus fertiles tout en continuant le massacre par d'autres moyens. Quel g?chis!
> g?chis!
UID 53813

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **23** Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 08:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd: Éoliennes

> Début du message réexpédié :
>
> De: jeanclaude PLU <
> Objet: Éoliennes
> Date: 6 novembre 2020 à 21:00:56 UTC+1
> À: "parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net" <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>
>
>
> Bonsoir Non à cet énième projet éolien STOP
> Cessons le saccage de nos territoires
> Les ruraux n'en veulent et n'en peuvent plus ! ! !
> Jean Claude PLU Maire de Boiry Ste Rictrude (62)
> Envoyé de mon iPad

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **24** Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 08:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd:

> Début du message réexpédié :
>
> De: Isabelle DELAPORTE
> Date: 6 novembre 2020 à 21:09:01 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
> Répondre à: Isabelle DELAPORTI
>
> Bonsoir, je ne vais pas développer tous les arguments qui font que l'éolien
> industriel n'est pas acceptable. Vous les connaissez et nous sommes las de
> parler à des murs qui ne veulent rien entendre. Je dirai simplement que lorsque
> les problèmes se révèleront tous ceux qui ont contribué aux développement de ces
> projets qui ne respectent ni l'environnement, ni la santé et la qualité de vie
> des riverains, ni le bon usage de l'argent public seront tenus pour responsables
> et devront en répondre. Tant qu'il est possible de s'accrocher à des recours,
> nous le faisons mais même ce droit nous est repris sous la dictature de
> l'éolien. Les lois s'adaptent aux caprices de ces industriels et la justice
> administrative suit les directives sans aucun soucis de justice. L'Etat Français
> est malade, rongé de l'intérieur, méprisant à l'égard des citoyens. Je parle par
> expérience... Bien sûr que mon avis est défavorable.
>
> Une habitante du Canton qui est profondément dégoûtée de voir disparaître nos
> paysages champêtre déjà bien maltraités par l'industrie chimique. Après avoir
> détruit bon nombre d'espèce par ce moyen, voilà qu'on artificialise les sols et
> parmi les plus fertiles tout en continuant le massacre par d'autres moyens. Quel
> gâchis!

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **25** Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 08:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Enquête publique

> Début du message réexpédié :
>
> De: AQVA creuse
> Objet: Enquête publique
> Date: 6 novembre 2020 à 21:50:52 UTC+1
> À: "parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net" <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>
>
> Stop à l'enquête publique pendant le confinement
>
> Nous demandons le report de l'enquête publique relative au projet de parc éolien de la plaine du Tors ainsi que toutes autres enquêtes publiques en cours.
>
> En effet, le confinement qui vient d'être décrété est un frein à la libre expression de nos citoyens . Ceux-ci ne peuvent pas se déplacer librement.
>
> Pour nombre de personnes mettre un message par internet relève d'un véritable challenge en effet beaucoup de disposent pas d'ordinateur à domicile et dans les conditions sanitaires actuelles aller dans un cyber centre leur est interdit.
>
> Cordialement.
>
> AQVA - Agir pour la Qualité de Vie à Anzême

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **26** Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 08:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: enquête publique

> Début du message réexpédié :
>
> De: Jean Pierre BRUSSOL
> Objet: enquête publique
> Date: 6 novembre 2020 à 23:33:10 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
> Répondre à: Jean Pierre BRUSSOL
>
> Contrairement à l'Allemagne la France a fait sa transition énérgétique il y a
> 40ans, son électricité était sans CO2 avec le nucléaire et l'hydraulique,
> l'éolien est une absurdité en France métropolitaine :
>
>
> L ' EOLIEN, est néfaste dans tous les domaines :
>
> . pour le climat par le gaz brûlé pour pallier son intermittence,
>
> . pour les paysages et les territoires (bétonisation),
>
> . pour la biodiversité,
>
> . pour le budget de la France et des français par les milliards d'Euros de
> subventions annuelles que nous leur donnons,
>
> . pour le nucléaire, seule énergie de base disponible sans CO2, que nous
> obligeons à ralentir au dépens de son autofinancement lorsque le vent souffle
> fort
>
> En France, les éoliennes ne servent à rien étant donné que leur production peut
> tomber à zéro, il faut qu'elles soient constamment doublées par une énergie
> électrique fiable.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **27** Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 08:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: parc éolien de la plaine du Tors

> Début du message réexpédié :
>
> De: Isabelle DELAPORTE [redacted]
> Objet: parc éolien de la plaine du Tors
> Date: 7 novembre 2020 à 07:12:35 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
> Répondre à: Isabelle DELAPORTE [redacted]
>
> MR Le Commissaire Enquêteur,
>
> Un parc éolien de plus en seine Maritime .C est un drame de plus pour la
> campagne et la nature .Notre région est a la pointe du nucléaire qui est la
> seule réponse viable aux double objectifs de production de masse et de lutte
> contre les émissions de gaz a éffet de serre . Mais voila , l éolien est le
> symbole d une idéologie honteuse mais populaire chez les citadins : détruire l
> identité paysagère de la France au nom du "progrès", et pourrir la vie des
> ruraux.
>
> Je crois savoir que ce projet de malheurs a été rejeté par les conseils
> municipaux des dites communes .La population a t elle été consulté ? évidement
> non , c est plus confortable ainsi pour le projet .L enquête publique interviens
> en période de confinement de la population ! chapeau les démocrates.
>
> Manifestement la région et la préfecture ont décidés de sacrifier notre petite
> région située entre Rouen et Dieppe .Donc il n y aura aucune raisons valable aux
> yeux du préfet pour ne pas signer les autorisations finales.Nous ne sommes pas
> complétement idiots.De toute façon le préfet a la possibilité de passer outre un
> éventuel avis défavorable comme par éxemple a Tôtes...
>
> Je demande que ces machines soit implantées tout autour de Rouen voir même dans
> Rouen sur les friches industrielles (Lubrizol) afin qu elles soit implantées là
> ou la consommation est la plus forte .mais aussi afin que les citadins profitent
> eux aussi des nuisances de ces machines qu ils appellent de tout leurs vœux chez
> les autres c est a dire a la campagne.
>
> Vous devriez avoir honte de participer a une telle manipulation et a une telle
> déviance de la notion d écologie ."escrologie"...
>

> L éolien est un CANCER .
>
> Mr G.Bled (76850 Montreuil en caux)

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **28** Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 08:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: projet éolien Plaine du Tors

Début du message réexpédié :

De: "Jean Jacques
Objet: projet éolien Plaine du Tors
Date: 7 novembre 2020 à 10:03:27 UTC+1
À: <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net<mailto:parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>>

Madame, Monsieur,

Ayant pris connaissance d'un projet d'implantation d'éoliennes, je me permets de vous soumettre mon avis :

En tant que touristes de votre belle région, nous n'y irions certes plus. Pour observer une nature détruite, non.
Mais hors l'aspect subjectif, on remarque, facture GDF faisant foi, que l'éolien n'est pas performant, tout en nous coûtant des sommes chimériques. 5à 6 mrds €/an.
Et renseignements pris, l'écologie n'est pas respectée : des centaines de tonnes de béton, acier, matières synthétiques, pétrolifères pour la construction des machines, faune aviaire affectée.
Vraiment je ne vois pas où en est l'avantage, sans compter l'héritage désolant que nous laisserions à nos générations futures.
Faisons plutôt des économies d'énergie, sans gros efforts, n'est-ce pas.
De grâce, maîtrisons-nous tous.

Soyez par avance remerciés de votre attention,

Recevez mes disitinguées salutations,

Jean-Jacques Marchand

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **29** Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 08:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd:

> Début du message réexpédié :
>
> De: Jean Claude LEROY
> Date: 8 novembre 2020 à 13:04:40 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
>
> Avis Défavorable.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **30** Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 10:02 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je dénonce que le projet éolien de la plaine du Tors ne respecte pas les exigences du schéma Régional de l'éolien en Haute Normandie de juillet 2011 pris en référence pour son implantation, tant pour les distances entre les parcs (5kms) , tant pour l'espace visuel sans éolienne.

Je dénonce également que soit vérifié les conflits d'intérêts des différents élus également propriétaires des terres où seront implantées les éoliennes.

Vous trouverez en pièce jointe un courrier à joindre à mes observations.

Cordialement

Anne-Marie Vandorpe

Pièce(s) jointe(s) : registre enquête publique 8 nov 2020.pdf

Numéro : **31** Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 13:08 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation : Je suis contre toute implantation d'éoliennes qui représentent une aberration économique et écologique !

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 32 Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 17:05 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Contribution EP Parc Eolien Plaine du Tors

Mr le Commissaire Enquêteur !

L'Eolien est le Pilier de la Transition Energétique et produit aujourd'hui un KWh bon marché. Les arguments avancés par ses détracteurs ne reposent jamais sur des preuves scientifiques.

Les dossiers des Professionnels de l'Eolien sont analysés par de nombreux Services de l'Etat. Tous les éléments apportés par les Développeurs dans leurs Etudes s'appuient sur la Réglementation et des Etudes Scientifiques.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au Parc Eolien de la Plain de TORS.

Claude GUERIN - Consultant en Energies.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **33** Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 19:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Observations enquête publique

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint la lettre de M. et Mme Marcel SOREL, habitants de Belleville en Caux.

Cordialement,
Claire DUGAST

Pièce(s) jointe(s) : eolienne.pdf

Numéro : **34** Date de dépot : 09/11/2020 Heure de dépot : 19:25 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL DE BELMESNIL

Bonsoir,

Veuillez trouver en pièce jointe la délibération concernant le projet de parc éolien

Merci de bien vouloir accuser réception de ce mail

Cordialement,

E. Gest

Pièce(s) jointe(s) : 20201109204208834.pdf

Numéro : **35** Date de dépot : 10/11/2020 Heure de dépot : 07:15 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : éffet d encerclement

Bonjour,
Apr?s avoir bien ?tudi? le dossier et le sch?ma d implantation des 8 machines (excusez du peu c est beaucoup) on s aper?oit que cela va aboutir a un ph?nom?ne d encerclement et de saturation visuelle des villages suivants :Calleville,St Vaast du Val ,Val de Saane,Belleville en caux,T?tes ,Biville la Baignarde et St Pierre de Benouville.
Et oui compte tenu des parc d?j? existants , ou en projet ou en construction , ou en discutions embryonnaire dans la clandestinit? .
Nous constatons que l ?cologie se retourne contre l environnement et la qualit? de vie. L ?olien finit par d?truire la nature et l harmonie des campagnes.
Que se passerait il si l ?olien ne r?mun?rait pas fortement les com de com , les cultivateurs, les mairies, les promoteurs eux m?me (les malins) et les commissaires enqu?teurs qui sont eux aussi r?mun?r?s par les promoteurs via les frais de proc?dure ? et bien sans le fric l ?olien n existerait pas car il n a aucune efficacit? ni sur le climat sur la production ni sur rien si ce n ai la constitution de fortunes priv?es par d?tournement des aides d ?tait.
Tout cela est bien triste.Merci de faire preuve de lucidit? et d int?grit? si cela vous est possible.
L ?olien est un cancer , non aux 8 m?tastases de la plaine du Tors.
Mr G Bled de Montreuil en caux
UID 53991

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **36** Date de dépot : 10/11/2020 Heure de dépot : 10:25 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Courrier à M. le Commisaire Enquêteur

Caen , le 10 Novembre 2020
Monsieur le Commissaire EnquêteurJe vous prie de trouver ci-joint mes observations concernant le projet d'installation d'éoliennes dans la plaine du Tors en Seine Maritime.Veuillez croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur , en toute ma considération.

Hervé Texier
Président BNE

Pièce(s) jointe(s) : En tête BNE pour courrier.docx

Numéro : 37 Date de dépot : 10/11/2020 Heure de dépot : 11:35 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Arretons de nous ridiculiser

Les allemands sont partis à fonds dans les eoliennes puis se sont aperçus qu'elles produisent une électricité de très mauvaise qualité car liée aux vents dont on ne maîtrise pas les humeurs. Ils ont arrêté les nouvelles implantations.Ne pourrions nous pas bénéficier de leur expérience?

Les seuls intéressés sont des sociétés allemandes ou danoises qui payent des maires et conseillers pour adopter leur matériel. Arrêtons là!

Jacques DEVOS

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 38 Date de dépot : 10/11/2020 Heure de dépot : 12:29 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Confiné mais pas résigné.par solidarité
contre cette fausse écologie,dirigé par l'écolo-business

J'ai appris ce projet par hasard...

Je refuse de me soumettre à la gouvernance de quelques industriels.

Je lutte pour mon lopin de terre, pour la santé de ma famille, pour le droit d'expression, Et je passe pour un mauvais citoyen.

Je m'interroge sur notre démocratie.

Je réagis Contre ce projet actuel, Contre ce déni de démocratie,Contre ce réel risque sanitaire, Contre cette aberration paysagère.

Je réagis Contre l'implantation de ce projet d'aérogénérateurs industriels et plus, Et tout cela, sous couvert d'écologie...

Claude LACOMBE, pour D-PAÏS 24, i

Association de Défense de la Population, des Paysages et du Périgord Vert

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **39** Date de dépot : 10/11/2020 Heure de dépot : 14:16 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur,

arrêtons de détruire notre paysage Normand et autres ...
Arrêtons d'implanter de façon anarchique (mitage) les éoliennes sur notre territoire. Territoire déjà saturé.
Arrêtons de dévaloriser nos maisons pour la revente.
Les paysages de Maupassant, de Monet, de Braques, de nos clos masures, de nos châteaux manoirs et églises détruit par l'implantation des éoliennes.

Stop au rachat de l'électricité éolien (dumping) .

Pour finaliser ci dessous les mots de notre président Emmanuel Macron lors de la table ronde du 14 janvier à Pau sur le thème de « l'écologie dans nos territoires », le président de la République avait appelé à être « lucide » en affirmant que « la capacité à développer massivement l'éolien est réduite ».

STOP à l'éolien terrestre et en mer

Antoine COMALADA
Président de Bacqueville Libre Horizon

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **40** Date de dépot : 10/11/2020 Heure de dépot : 14:55 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation : monsieur le commissaire enquêteur

non aux éoliennes

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : 41 Date de dépot : 10/11/2020 Heure de dépot : 15:25 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Nouveau projet

Messieurs,

Je suis opposé à ce nouveau projet :
- l'annonce d'une fourniture d'électricité permanente est erronée ; l'électricité ne peut pas être stockée d'une part, et les générateurs ne peuvent pas fonctionner sans vent, avec trop de vent et par grande chaleur d'autre part,
- palliatif, on fait fonctionner des centrales thermiques génératrices de CO2 en lieu et place - c'est donc contreproductif,
- les éoliennes sont de plus en plus hautes, la distance des habitations n'a pas été corrigée suite aux hauteurs accrues, ce qui est injuste pour le voisinage en matière de vue, de bruits, de dommages sur les troupeaux locaux,
- nos paysages ruraux sont meurtris, saccagés par ces engins géants, et le foncier local est dévalué ; c'est une nouvelle injustice,
- en matière de coût, preuve est faite que ces constructions enrichissent des promoteurs peu scrupuleux (des revenus considérables) aux frais des contribuables par le biais par exemple de la taxe CSPE qui ne cesse de croître (15% de la facture EDF à ce jour),
- mieux vaut privilégier le solaire, la méthanisation que de sacrifier nos campagnes en polluant les sols - des tonnes d'acier et de béton au pied des mats - et les paysages.
Trop c'est trop, plusieurs présidents de région ou département sont sur cette ligne... assez évidente par ailleurs.
Bien à vous.

Alain BOUCHET

Veuillez noter mon nouvel e-mail : [illegible]

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 42 Date de dépot : 10/11/2020 Heure de dépot : 18:28 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur le commissaire enquêteur

propriétaire d une maison au 101 rue de la maison rouge, je m oppose
fermement au projet du parc éolien prévu sur la commune de val de Saane.

Deux de celles ci seront implantées dan un rayon ou déjà 8 sont en service.
Ayant le privilège d avoir un panoramique exceptionnel gâche par l implantation d éoliennes , je vous demande de ne plus en rajoute !!!

D autre part, des personnes favorisent l ' éolien prétextant que cela ne nuit pas sur la sante des riverains, a voir !
Jusqu'à a preuve du contraire les bien fait de cette technologie n a toujours pas été prouve, mise a part :

La destruction de la nature
Le cout exorbitant de ces installations
Le prix du KWH toujours en hausse
La dévaluation des bien Immos
ETC....

Je ne vois pas l intérêt d implanter ce parc , Apart peut être les propriétaires de cette belle plaine naturelle qui eux seront indemniser
au détriment de la nature et de la santé des riverains

De ce fait , je m y oppose fermement

Recevez monsieur , mes sincères salutations

CORINNE ET DANIEL FERREIRA

VAL DE SAANE LE 10/11/2020

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **43** Date de dépot : 10/11/2020 Heure de dépot : 21:44 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Vous trouverez en document annexé la délibération de la commune de Gonneville sur Scie, contre le projet du parc de la plaine du Tors.

Nous considérons que le mitage dans notre territoire n'est pas un atout pour le développement touristique.

D'autre part, l'extension de l'urbanisation de nos communes est limitée dans un souci de préserver les terres agricoles. Cette réglementation doit être également appliquée à l'implantation des éoliennes qui impacte les surfaces cultivables.

La municipalité

Pièce(s) jointe(s) : deliberation Gonneville sur Scie Plaine du Tors.pdf

Numéro : 44 Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 00:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: NOUVEAU PROJET

> Début du message réexpédié :
>
> De: Alain BOUCHET
> Objet: NOUVEAU PROJET
> Date: 10 novembre 2020 à 14:53:07 UTC+1
> À: "parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net" <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>
>
> Messieurs,
>
> Je suis opposé à ce nouveau projet :
> - l'annonce d'une fourniture d'électricité permanente est erronée ; l'électricité ne peut pas être stockée d'une part, et les générateurs ne peuvent pas fonctionner sans vent, avec trop de vent et par grande chaleur d'autre part,
> - palliatif, on fait fonctionner des centrales thermiques génératrices de CO2 en lieu et place - c'est donc contreproductif,
> - les éoliennes sont de plus en plus hautes, la distance des habitations n'a pas été corrigée suite aux hauteurs accrues, ce qui est injuste pour le voisinage en matière de vue, de bruits, de dommages sur les troupeaux locaux,
> - nos paysages ruraux sont meurtris, saccagés par ces engins géants, et le foncier local est dévalué ; c'est une nouvelle injustice,
> - en matière de coût, preuve est faite que ces constructions enrichissent des promoteurs peu scrupuleux (des revenus considérables) aux frais des contribuables par le biais par exemple de la taxe CSPE qui ne cesse de croître (15% de la facture EDF à ce jour),
> - mieux vaut privilégier le solaire, la méthanisation que de sacrifier nos campagnes en polluant les sols - des tonnes d'acier et de béton au pied des mats - et les paysages.
> Trop c'est trop, plusieurs présidents de région ou département sont sur cette ligne... assez évidente par ailleurs.
> Bien à vous.
>
> Alain BOUCHET
>
>
> Veuillez noter mon nouvel e-mail [illegible] r>

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 45 Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 00:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Le parc éolien de la plaine du Tors : c'est NON !!

> Début du message réexpédié :
>
> De: "adct.environnement
> Objet: Le parc éolien de la plaine du Tors : c'est NON !!
> Date: 10 novembre 2020 à 14:19:07 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
> Répondre à: "adct.environnement" <a
>
>
>
> Les éoliennes c'est NON !
>
> Doit-on sacrifier la qualité de vie des ruraux au nom d'une idéologie inefficace et ruineuse ?
>
> Alors pourquoi continuer :
>
> de gaspiller l'argent public au profit de promoteurs privés qui bâtissent des fortunes colossales à l'étranger sur le dos des contribuables ?
> de massacrer nos paysages et notre patrimoine historique : monuments, églises, châteaux…
> de déprécier la valeur de nos maisons et de les rendre invendables ?
> de polluer en faisant fonctionner des centrales à charbon, à gaz ou au fioul pour relayer les éoliennes qui ne tournent pas lorsqu'il y a trop ou pas assez de vent ?
> de nuire à la santé des riverains et des animaux : nausées, acouphènes, insomnies, infrasons, champs magnétiques, etc…. ?
> d'enrichir les propriétaires fonciers qui encaissent jusqu'à 8 à 12 000 € de profit par éolienne, par an, pendant vingt ans alors que leurs voisins, eux, n'auront rien à redire et n'auront surtout plus rien ?
> de tuer les oiseaux et les chiroptères qui n'ont aucune chance face à des pales d'éoliennes de 75 mètres de long qui tournent à plus de 200 km / heure ?
> de sacrifier durablement des terres qui ne pourront plus être cultivées en raison de l'emprise au sol des socles des éoliennes et de la pollution en sous-sol qu'ils génèrent (1 400 tonnes de béton et ferrailles) ?
> de croire que l'éolien est une énergie propre, verte, rentable, efficace alors que tout cela est FAUX et que les médias comme les élus le savent parfaitement ?
> de mentir aux français en leur faisant payer tous les mois des factures d'électricité qui ne cessent d'augmenter pour soutenir un véritable SCANDALE D'ETAT ?
> Car, en dehors d'une petite bande organisée qui s'acharne à piller les Français : nos paysages, notre qualité de vie, notre santé, notre avenir et notre patrimoine, à qui cela profite-t-il ?
>
> Les communes de Belleville, Calleville, Saint Vaast et Val de Saâ ne sont pas des poubelles écologiques qui ne seraient bonnes qu'à donner une bonne conscience « verte » aux affairistes de tout genre en prenant la population pour des « gogos » !
>
> L'EOLIEN C'EST NON, NON ET NON !!!
>
> A. de Roffignac
>

> Présidente de l'ADCT – Association de Défense de La Campagne Trunoise.
>
> Membre de la FED – Fédération Environnement Durable & de BNE – Belle Normandie Environnement.
>

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 46 Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 00:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd: Enquête publique: projet d'éoliennes industrielles de plaine du Tors (Normandie)

> Début du message réexpédié :
>
> De: "Drangap" <d
> Objet: Enquête publique: projet d'éoliennes industrielles de plaine du Tors (Normandie)
> Date: 10 novembre 2020 à 17:10:29 UTC+1
> À: <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>

> Copie: Mmes et MM. les Députés de la Commission "Développement Durable" de l'Assemblée Nationale.
>
> Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

>
> la construction à marche forcée d'éoliennes industrielles en France a été organisée par la loi, et je n'ai donc aucun doute à ce sujet: vous allez respecter la loi.
>
> Le seul problème, que nulle conscience ne peut ignorer, est que cette loi est le résultat de la mise en place d'un énorme système de spoliation de la nation et de destruction systématique de son patrimoine paysager, sous la pression continuelle de lobbies "écologistes" agissant au profit d'intérêts financiers français et étrangers, et manipulant avec des arguments fallacieux la bonne conscience d'électeurs désinformés et crédules.
>
> La loi a donc été rédigée de façon à vous empêcher de prendre en considération les simples réalités décrites ci-après, et c'est logique, car elles suffiraient à bannir tout projet industriel du type visé ici.
>
> Chacun sait en effet - sauf ceux qui ne veulent pas savoir - que l'électricité éolienne ne résout et ne résoudra strictement aucun des problèmes posés par l'enjeu énergétique et climatique majeur que nous avons devant nous.
>
> Bien pire, elle les aggrave, en siphonnant au dépens de la collectivité nationale (*) des milliards d'Euros de ressources publiques qui, de ce fait, ne sont pas employés dans la recherche, le développement et la promotion d'alternatives énergétiques sérieuses et viables aux énergies fossiles.
>
> Et, au nom de l'écologie bien sûr, elle saccage sans vergogne des milliers de km2 de notre beau pays, en écrasant ses plaines, collines, champs, forêts et étendues marines avec de gigantesques machines industrielles, bétonnant les sols, oblitérant les paysages, créant des nuisances indiscutables aux riverains, et de surcroît dangereuses pour la faune aviaire. (cf. vue satellite ci-jointe)
>
> Par conséquent, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, la question importante n'est pas de savoir si en validant ou non ce projet, vous respecterez la loi au nom de l'Etat.
>
> La question importante est de savoir si en tant que personne libre et respectueuse d'elle-même, vous allez néanmoins faire taire votre conscience et donner des gages à des intérêts financiers prédateurs contre ceux de la Nation et des générations à venir.
>
> Bien cordialement.
>
> Arnaud Pagnard
> Suresnes
>
> (*) par subventions directes ou indirectes, ou en consentant à leurs bénéficiaires des avantages financiers camouflés derrière des impôts indirects tels que la CSPE sur les factures d'électricité des citoyens.
>
>
>
>
> ---
> NORMANDIE Seine Maritime
> Belleville-en-Caux,Calleville-les-Deux-Eglises,Saint-Vaast-du-Val et Val-de-Saâ
>
> Projet d'implanter et d'exploiter un parc éolien constitué de huit éoliennes et trois postes de livraison sur les communes de Belleville-en-Caux, Calleville-les-Deux-Eglises,Saint-Vaast-du-Val et Val-de-Saâ
>
> L'enquête publique relative au projet de parc éolien de la plaine du Tors a été ouverte par arrêté préfectoral J'ai immédiatement saisi le préfet de Seine-Maritime en

demandant son report compte-tenu des restrictions et interdictions relatives à la circulation des personnes. Un refus ou une non-réponse serait un défi au bon sens et à l'équité. Or,je n'ai pas encore reçu de réponse.
>
> Nous comptons sur votre soutien
> Amicalement
> ----------

Pièce(s) jointe(s) : Plaine du Tors 3.jpg

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **47** Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 00:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd: Enquête publique

> Début du message réexpédié :
>
> De: Jean Paul Ferrou[illegible]@gmail.com>
> Objet: Enquête publique
> Date: 10 novembre 2020 à 13:00:49 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
> Cc: secrétariat FED
>
> Monsieur,
> Il ne peut pas y avoir d'enquête publique compte tenu du danger que cela représente pour la santé.
> Jean-Paul Ferroud

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 48 Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 00:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd: Avis défavorable à l'installation d'éoliennes non écologiques

> Début du message réexpédié :
>
> De: "Béatrice BISCHOFF" <
> Objet: Avis défavorable à l'installation d'éoliennes non écologiques
> Date: 10 novembre 2020 à 00:10:39 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
>
>
>
> Envoyé de mon iPhone

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **49** Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 00:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd: ENQUETE

> Début du message réexpédié :
>
> De: jean paul de castet
> Objet: ENQUETE
> Date: 9 novembre 2020 à 16:54:49 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
>
> Messieurs,
> J'ai l'honneur de vous exprimer mon opposition à toute nouvelle construction d'éolienne.
> Salutations
> Jean Paul de Castet

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **50** Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 00:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Enquête parc éolien du Tors

> Début du message réexpédié :
>
> De: HENRI MAISONGRANDE [illegible]
> Objet: Enquête parc éolien du Tors
> Date: 9 novembre 2020 à 15:42:55 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
>
>
>
>
>
> Monsieur le Commissaire Enquêteur
> Pour cause de Covid bon nombre de contacts sont réduits voir supprimés et c'est dans ce contexte que se poursuivent des Consultations d'enquêtes publiques sans reports .
> Le principe de consultation électronique seul laisse volontairement toute une partie de la population de côté. Ne serait-ce que toutes celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec la technologie quelque soit leur âge ceux qui ont une liaison internet défectueuse et ceci fausse considérablement les résultats d'une enquête publique. Pas de contact avec le Commissaire Enquêteur, pas de capacité de réponse à telle ou telle réflexion sur un avis de tel ou tel et j'en passe.
> Le Commissaire ne peut plus se déplacer sur site pour constater tel ou tel problème par rapport aux dires des promoteurs.
> Tout ceci m'incite à vous demander un report de cette enquête le temps que la situation sanitaire évolue
> Cordialement
> Françoise Maisongrande
> Envoyé de mon iPhone
>

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **51** Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 00:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Parc éolien de la plaine du Tors

> Début du message réexpédié :
>
> De: HENRI MAISONGRANDE
> Objet: Parc éolien de la plaine du Tors
> Date: 9 novembre 2020 à 11:48:41 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
>
>
>
> Monsieur le Commissaire Enquêteur
> Pour cause de Covid bon nombre de contacts sont réduits voir supprimés et c'est dans ce contexte que se poursuivent des Consultations d'enquêtes publiques sans reports .
> Le principe de consultation électronique seul laisse volontairement toute une partie de la population de côté. Ne serait-ce que toutes celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec la technologie quelque soit leur âge ceux qui ont une liaison internet défectueuse et ceci fausse considérablement les résultats d'une enquête publique. Pas de contact avec le Commissaire Enquêteur, pas de capacité de réponse à telle ou telle réflexion sur un avis de tel ou tel et j'en passe.
> Le Commissaire ne peut plus se déplacer sur site pour constater tel ou tel problème par rapport aux dires des promoteurs.
> Tout ceci m'incite à vous demander un report de cette enquête le temps que la situation sanitaire évolue
> Cordialement
> Françoise Maisongrande
> Envoyé de mon iPhone
> Envoyé de mon iPhone

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **52** Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 15:35 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE La Plaine de Tors sur les communes de Belleville-en-Caux, Calleville-les-Deux-Eglises, Saint-Vaast-du-Val et Val-de-Saâne en Seine Maritime

Messieurs,

Me référant à :

· *La* *Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.*

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

* Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :*

* Art. 1er. – La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont d'intérêt général.*

*« Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences. » *

* Je vous demande de prendre en compte mon avis défavorable au projet de la centrale éolienne industrielle de la Plaine de Tors ,sur les communes de Belleville-en-Caux, Calleville-les-Deux-Eglises, Saint-Vaast-du-Val et Val-de-Saâne en Seine Maritime*

je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes meilleures salutations.

Josiane Sicart

68260 Kingersheim

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **53** Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 16:57 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

À Juaye-Mondaye, le mercredi, 11 novembre 2020
Association JUAYE-MONDAYE Environnement

Avis défavorable.

Le vent est gratuit.
Mais l'électricité d'origine éolienne est chère.
C'est tout le paradoxe de l'éolien.

Les gagnants :

La vogue des éoliennes fait beaucoup d'heureux :

1. Les industriels des éoliennes (essentiellement Danois et Allemands) et leurs importateurs français : la loi leur assure de juteux marchés.
2. Les municipalités : beaucoup de maires ne sont hélas pas insensibles aux charmes de taxes professionnelles substantielles, au mépris de l'environnement et de leurs administrés.
3. L'industrie gazière : Les fabricants de turbines à gaz et les marchands de gaz sont les vrais gagnants de l'opération !

Les perdants :

Les perdants sont malheureusement beaucoup plus nombreux :

1. Le patrimoine français : nos campagnes, nos côtes, nos monuments historiques, voire nos villages, qui font tout le charme de nos belles provinces seront défigurés.
2. Le climat : les éoliennes ne fonctionnent en moyenne que le quart du temps. Comme on a besoin d'électricité tout le temps, ce sont des turbines à gaz qui les remplaceront pendant les trois quarts du temps, notamment lors de tempêtes ou en l'absence de vent (périodes anticycloniques correspondant aux grands froids d'hiver et aux grandes chaleurs d'été). Ainsi, et contrairement à une idée répandue, l'éolien produit indirectement beaucoup de gaz à effet de serre.
3. Notre balance des paiements : Le gaz, indexé sur le pétrole, est totalement importé.
4. Le tourisme : Les visiteurs se détourneront des régions couvertes de champs d'éoliennes.
5. L'immobilier : Personne ne voudra acheter des maisons à proximité de ces éoliennes. Les futurs riverains devraient réaliser que leurs biens seront dépréciés du jour au lendemain. En Hollande (Libération de 4 oct 2005 qui possèdent 1700 éoliennes obtiennent des dédommagements par réduction de 30% des taxes locales et ce par décision de justice.
6. Tous les Français : Nous paierons notre électricité plus chère. Si la loi oblige les producteurs d'électricité à racheter le courant d'origine éolienne trois fois plus cher que s'il était produit autrement, c'est finalement nous qui paierons la différence : par nos impôts pour financer les nombreuses subventions à la construction et par notre facture d'électricité alourdie.

Avec 93% de son électricité produite sans rejets de gaz à effet de serre (nucléaire et hydraulique),
La France n'a aucun besoin d'éoliennes.

Éoliennes ou pas, le seul vrai problème de pollution atmosphérique et de santé - les transports - reste entier.

En revanche, l'eau chaude solaire économise du pétrole, du gaz, de l'électricité et limite réellement les rejets de gaz à effet de serre.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **54** Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 19:05 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Avis d'enquête publique

Je n?habite pas la r?gion ? je suis domicili? en bordure du Pays d?Auge ? mais je m?oppose sans la moindre h?sitation ? cette h?r?sie en faveur de l?argent facile, au d?triment des riverains et sans incidence aucune dans la lutte contre le r?chauffement climatique. Je ne lis plus les arguments propos?s par les promoteurs, je les ai trop longtemps pratiqu?s pour perdre du temps ?consulter ces contre-v?rit?s notoires.
Le pouvoir, inf?od? ? ces lobbys, ne se rend compte de rien et maintient le cap. L?important aujourd?hui est de faire conna?tre publiquement son d?saccord, car le m?contentement augmente et les associations tendent de plus en plus ? se f?d?rer. La soci?t? devient de plus en plus violente. Faut-il attendre le clash in?vitable ? terme ou essayer de se comprendre ?
La question est pos?e. L?avenir le dira
E. de Colomby

Provenance : Courrier pour Windows 10

UID 54116

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **55** Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 19:29 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

CONTRE LE PROJET EOLIEN INDUSTRIEL « LA PLAINE DU TORS»
POUR LE RESPECT DU CITOYEN RIVERAIN, ENFIN.
Claudine Balducci-Lacombe , citoyenne, secrétaire de D-PAÏS 24.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de prendre note de mon opposition totale au projet éolien de La Plaine du Tors, et à tous les autres projets industriels, qui ne respectent pas leurs riverains. Actuellement, l'esprit de la Loi est détourné, elle doit protéger le citoyen, et non le désespérer.

Veuillez trouver ci-joint mon argumentation. En vous remerciant par avance pour votre lecture attentive,

Claudine Balducci-Lacombe, citoyenne,
Secrétaire de D-PAIS 24
Défense de la Population, de l'Environnement et des Paysages du Périgord Vert

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **56** Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 19:36 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

BALDUCCI-LACOMBE Claudine
Beynac
24470 SAINT-SAUD LACOUSSIERE avec la pièce jointe

CONTRE LE PROJET EOLIEN INDUSTRIEL « LA PLAINE DU TORS»
POUR LE RESPECT DU CITOYEN RIVERAIN, ENFIN.Monsieur le Commissaire enquêteur,

La pièce jointe n'a pas été prise en compte, je vous renvoie donc une contribution pour un avis défavorable.
Je vous remercie pour votre lecture attentive, Monsieur le Commissaire enquêteur, et vous demande d'émettre un avis défavorable, pour ce projet profondément anti-démocratique.

Claudine Balducci-Lacombe, citoyenne. secrétaire de D-PAIS 24 Défense de la Population, de l'Environnement et des Paysages du Périgord Vert

Pièce(s) jointe(s) : CONTRIBUTION 11 11 20 CLAUDINE BALDUCCI LACOMBE PLAINE DU TORS CITOYENNE et D PAIS 24.pdf

Numéro : 57 Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 21:44 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Association sauvegarde de l'environnement en pays de Courtomer

Projet éolien: Belleville en Caux, Calleville les deux églises, Saint Vaast du Val et de Val de Sâa

Monsieur le commissaire enquêteur,

Notre association souhaite s'opposer à ce projet éolien pour les raisons suivantes:
. La Normandie est largement autonome électriquement.
. L'éolien n'est pas écologique : les pales en carbone non recyclables finissent en Afrique ou aux USA étalées à ciel ouvert, les moteurs issus de terres rares, les socles en béton qui resteront en terre à jamais et qui contribuent à la disparition de terres agricoles.
. Son intermittence en fait une énergie peu fiable qui désordonne le réseau électrique. Chaque éolienne ne produit que 25% de sa capacité.
. Elle ne contribue pas à la baisse de CO2. En France, l'énergie électrique est largement de carboné. L'éolien par son côté intermittent fait rouvrir les centrales thermiques à charbon. Et donc le C o2.
. Elle est largement subventionnée, payée par le contribuable (il suffit de consulter le rapport du député Julien Aubert à ce sujet). Les communes s'y intéressent uniquement pour le montage financier qu'elle apporte.
. Elle nuit à l'environnement: des hommes, les riverains les plus proches seront exposés au bruit, (voir la situation à Echauffour dans l'Orne), elles détruisent les oiseaux les chauves souris...Par leur gigantisme, ces machines détruisent le paysage . Appelés parcs éoliens ou fermes, ce ne sont ni jardins, ni élevages mais des industries électriques de métal et d'acier.
. De nombreux élevages voisins de ces machines voient leur troupeau se dégrader sanitairement, allant jusqu'à la mortalité. Des études sont en cours. La prudence voudrait qu'on attendent leur publication avant d'installer de nouveaux engins.
Localement ces projets déchirent les communes: ceux qui vont avoir un retour financier (généralement des agriculteurs, qui ne peuvent plus vivre décemment de leur travail et l'éolien ramené alors un peu de trésorerie) , certains élus qui ne visent que l'argent et tous les autres qui veulent préserver leur lieu de vie.
L'éolien est un fléau.

Pour tous ces motifs, nous nous opposons à ce projet.
Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, notre sincère considération.
Pour l'association, la présidente, Sylvie Laplasse.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **58** Date de dépot : 11/11/2020 Heure de dépot : 21:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Enquête publique projet éolien

Association sauvegarde de l'environnement en pays de Courtomer
8 rue saint Sulpice 61390 Gâprée

Projet éolien: Belleville en Caux, Calleville les deux églises, Saint Vaast du Val et de Val de Sâa

Monsieur le commissaire enquêteur,

Notre association souhaite s'opposer à ce projet éolien pour les raisons suivantes:
. La Normandie est largement autonome électriquement.
. L'éolien n'est pas écologique : les pales en carbone non recyclables finissent en Afrique ou aux USA étalées à ciel ouvert, les moteurs issus de terres rares, les socles en béton qui resteront en terre à jamais et qui contribuent à la disparition de terres agricoles.
. Son intermittence en fait une énergie peu fiable qui désordonne le réseau électrique. Chaque éolienne ne produit que 25% de sa capacité.
. Elle ne contribue pas à la baisse de CO2. En France, l'énergie électrique est largement de carboné. L'éolien par son côté intermittent fait rouvrir les centrales thermiques à charbon. Et donc le C o2.
. Elle est largement subventionnée, payée par le contribuable (il suffit de consulter le rapport du député Julien Aubert à ce sujet). Les communes s'y intéressent uniquement pour le montage financier qu'elle apporte.
. Elle nuit à l'environnement: des hommes, les riverains les plus proches seront exposés au bruit, (voir la situation à Echauffour dans l'Orne), elles détruisent les oiseaux les chauves souris...Par leur gigantisme, ces machines détruisent le paysage . Appelés parcs éoliens ou fermes, ce ne sont ni jardins, ni élevages mais des industries électriques de métal et d'acier.
. De nombreux élevages voisins de ces machines voient leur troupeau se dégrader sanitairement, allant jusqu'à la mortalité. Des études sont en cours. La prudence voudrait qu'on attendent leur publication avant d'installer de nouveaux engins.
Localement ces projets déchirent les communes: ceux qui vont avoir un retour financier (généralement des agriculteurs, qui ne peuvent plus vivre décemment de leur travail et l'éolien ramené alors un peu de trésorerie) , certains élus qui ne visent que l'argent et tous les autres qui veulent préserver leur lieu de vie.
L'éolien est un fléau.

Pour tous ces motifs, nous nous opposons à ce projet.
Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, notre sincère considération.
Pour l'association, la présidente, Sylvie Laplasse.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **59** Date de dépot : 12/11/2020 Heure de dépot : 10:30 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Projet de parc éolien de la Plaine du Tors

> Début du message réexpédié :
>
> De: JL Bouillet
> Objet: Projet de parc éolien de la Plaine du Tors
> Date: 11 novembre 2020 à 11:23:17 UTC+1
> À: <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>
>
>
> Bonjour,
>
> Dans le cadre de l'enquête publique portant sur le projet en objet, il n'est pas admissible que les paysages de Normandie, puissent être saccagés sciemment, définitivement et en toute impunité par des promoteurs avides et irresponsables, au simple motif d'un profit rapide qui viendrait s'ajouter à la longue liste des méfaits liés aux quelque 8.400 aérogénérateurs déjà implantés en France : technologie dépassée, bétonnage intensif, corruption et prises illégales d'intérêt, risques sanitaires pour les riverains, pertes immobilières importantes, subventions contestables, financement le plus souvent opaque, rendement énergétique quasi négligeable, pollution visuelle qui dégrade notre patrimoine et l'industrie du tourisme, dommages sur l'avifaune et les chiroptères, quasi ignorance du coût de démantèlement à terme, etc... - tous problèmes qui font de l'industrie éolienne une imposture.
>
> Par ailleurs, et en ce qui concerne l'argument trop souvent avancé de potentielle "réduction du CO^2 grâce aux éoliennes", qu'il me soit permis rappeler que la particularité de la France en matière d'énergie électrique est d'en assurer déjà une des productions les moins "carbonées" au monde, avec plus de 90% d'une énergie produite sans émission de CO^2 : vouloir à grands frais "décarboner" ce qui est déjà "décarboné" touche à l'absurde !
>
> Et qui plus est la fabrication – en Chine ! (appel quasi nul à la main d'œuvre française), le transport et l'impossibilité d'un recyclage total (pales en composites) de ces machines, sont une cause à eux seuls d'une très importante génération de CO^2. Enfin, la nécessité de pallier l'intermittence inhérente aux éoliennes oblige à l'utilisation intensive de centrales à charbon ou à gaz, ce qui représente une autre source majeure de CO^2. En d'autres termes, plus on installe d'éoliennes, plus on augmente la pollution et la production de CO^2, et plus on contribue au réchauffement climatique. C'est l'énorme paradoxe et l'incroyable escroquerie de l'industrie éolienne...
>
> En formant le souhait que ces commentaires contribueront à un avis défavorable au projet en objet, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.
>
> Jean-Louis Bouillet
>
> ,
>

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **60** Date de dépot : 12/11/2020 Heure de dépot : 10:30 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Fwd: avis défavorable

> Début du message réexpédié :
>
> De: Myriam <myriam.pawly@laposte.net>
> Objet: avis défavorable
> Date: 11 novembre 2020 à 11:04:12 UTC+1
> À: "parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net" <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>
>
> Bonjour,
> J'émets un avis défavorable à ce projet.
> Ces éoliennes sont trop grandes et non respectueuses de l'environnement.
> Cordialement,
> Myriam Pawly
>

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **61** Date de dépot : 12/11/2020 Heure de dépot : 10:50 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : eolien

Mr le commissaire enqu?teur
tr?s,tr?s fi?re d'?tre Normande je vous demande de prendre en consid?ration le fait que l'?olien est nuisible ? notre environnement
1 courant intermittent impossible ? stocker en France 8000 ?oliennes install?es = 7% ?lectricit?= argent publique gaspill?e
2 d?t?rioration des paysages ,du sol et sous-sol aussi de l'immobilier rural
3 tr?s impactant pour l'avifaune et les chiropt?res tr?s utiles
4 tenir compte des probl?mes acoustiques et visuels g?n?r?s par l'?olien
5 agissons pour que les g?n?rations futures soient fi?res de nous
veuillez Mr le commissaire prendre en compte tous les arguments cit?s
je vous en remercie par avance
le 12 novembre 2020 sylvie Leduc
UID 54157

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **62** Date de dépot : 12/11/2020 Heure de dépot : 20:43 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Bonsoir,

Je souhaite que mon avis défavorable au projet éolien de la plaine de Tors soit pris en considération.
Je ne reviendrai pas sur l'hérésie écologique de ce projet, je préfère vous parler de ma situation personnelle:

Nous avons acheté notre maison en 2006 avec vue sur la plaine normande. Nos voisins les plus proches sont les vaches dans les champs jouxtant notre terrain. C'était notre plus bel argument d'achat! Demain, nous aurons vu sur ces géants blancs!!
Nous ne pouvons pas accepter cela!
Vous trouverez en pièce jointe une photo montage de la vue que nous aurions depuis notre fenêtre.

Je vous remercie de m'avoir lue et espère que vous émettrez un avis défavorable à ce projet.

Bien cordialement.

Me ADAM

Pièce(s) jointe(s) : PLAN EOLIENNE (1).pdf

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **63** Date de dépot : 12/11/2020 Heure de dépot : 21:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Parc éolien plaine du Tors

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Pour cause de Covid bon nombre de contacts sont réduits voir supprimés et c'est dans ce contexte que se poursuivent des Consultations d'enquêtes publiques sans reports .
Le principe de consultation électronique seul laisse volontairement toute une partie de la population de côté. Ne serait-ce que toutes celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec la technologie quelque soit leur âge ceux qui ont une liaison internet défectueuse et ceci fausse considérablement les résultats d'une enquête publique. Pas de contact avec le Commissaire Enquêteur, pas de capacité de réponse à telle ou telle réflexion sur un avis de tel ou tel et j'en passe.
Le Commissaire ne peut plus se déplacer sur site pour constater tel ou tel problème par rapport aux dires des promoteurs.
Tout ceci m'incite à vous demander un report de cette enquête le temps que la situation sanitaire évolue
Cordialement
Françoise Maisongrande
Envoyé de mon iPhone
Envoyé de mon iPhone

Envoyé de mon iPhone
UID 54181

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **64** Date de dépot : 13/11/2020 Heure de dépot : 14:10 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation : Monsieur le commissaire.

Veuillez trouver ci joint mon approbation pour ce parc éolien ´ voir les parcs éoliens .il faut à un moment donné ,prendre ses responsabilités face aux futures générations .malgré le désagrément visuel pour une petite minorité de personnes. il me paraît indispensable de s'orienter vers des énergies propres pour lutter contre le réchauffement de la terre .
Concernant ce site son implantation permet de cacher la vue des lignes haute tension des centrales nucléaires de Paluel et penly . Concernant cette zone ,la faune y est très présente et pour cause une grande majorité d'agriculteurs ont effectué des plantations .
Avant de vous écrire j'ai pris soin de consulter de nombreux jeunes pour avoir leur avis sur se sujet.Certains mon inviter à regarder la série Tchernobyl pour me convaincre d'aller vers les énergies propres ,chose faite.
Leur avis me conforte dans ma position.je suis très favorable à l'implantation de ce parc .

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **65** Date de dépot : 13/11/2020 Heure de dépot : 19:55 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Enquête publique - Plaine du Tors

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Vous trouverez en pièce jointe mes observations relatives au projet éolien de la plaine du Tors.
Cordialement.
Alain ADAM

--

Pièce(s) jointe(s) : 2020 11 13 Courrier observations Alain ADAM.docx

Numéro : **66** Date de dépot : 14/11/2020 Heure de dépot : 10:25 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Futur Parc éolien

Monsieur Bouchinet,
Par ce mail, je vous informe de mon désaccord concernant l'installation d'un parc éolien dans cette zone agricole
Cordialement

Sylvain Tierce

Sylvain Tierce UID 54272

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 67 Date de dépot : 14/11/2020 Heure de dépot : 12:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Éoliennes

Nous sommes contre l'implantation d'éoliennes sur notre commune de Belleville-en-Caux.
Elles seront implantées trop près des habitations à mon gout:
Nuisance sonore
Dévalorisation de nos biens immobiliers
Paysage bafoué
La faune va en subir les conséquences
Etc.
NON aux éoliennes !!!
FLEURY VINCENT .

Envoyé depuis l'application Mail Orange
UID 54274

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **68** Date de dépot : 14/11/2020 Heure de dépot : 14:20 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

enquete publique

Bonjour,

Je suis contre l'implantation arbitraire d'éoliennes à deux pas de chez moi et cela qui plus est, sans que le représentant légal de ma commune, ne nous en ai parlé.

Je trouve déplorable qu'un élu - au plus haut degré,- qui est censé servir sa commune, se serve de sa commune pour garnir son livret bleu.

J'avais la plus haute considération pour celui qui représente l'état à notre niveau, j'en ai désormais aucune pour l'être avide d'argent qui se moque de ses électeurs sans JAMAIS les en avoir informé.

Le "gang" maire et adjoint, main dans la main, pour se remplir les poches sans se soucier des désagréments imposés à ses administrés.

Je suis "vert" d'esprit et de vote, et néanmoins contre l'éolien quand il apporte plus de désagrément"S" que de bénéfice: détérioration de l'environnement, nuisances sonores, perturbations des ondes, ... pour un faible apport d'électricité (quand les moulins veulent bien tourner..) On veut supprimer de très excellentes centrales nucléaires (tant que sous la surveillance de l'état) pour des moulins à vents qui ne fournissent que si peu. et en cas de manque, on achète notre courant en Allemagne qui , lui le fait avec des centrales à charbon (oui retour à la préhistoire) polluantes à souhait....

Ok pour diversifier, mais avec des solutions efficaces et performantes. Non au pipeau de l'éolien pour se donner bonne conscience et remplir les poches des "élus intègres" mais fortement attirés par l'argent facile.

Jean Marie Tanqueray,

UID 54276

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **69** Date de dépot : 14/11/2020 Heure de dépot : 14:24 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

A l'attention du Commissaire Enquêteur,

Je suis contre le projet de parc de la plaine du TORS à BELLEVILLE EN CAUX, CALLEVILLE LES 2 EGLISES, SAINT VAAST DU VAL et VAL DE SAANE
Je vous prie de trouver ci-joints mes observations et les documents annexes.
Je me permets de relever que :
maintenir, en période de confinement, les enquêtes publiques, n'est pas cohérent avec toutes les mesures liberticides imposées à tous les citoyens par un gouvernement qui alimente quotidiennement la peur et restreint nos libertés (entre autres celles de circuler, sous peine d'amende). Certaines personnes (ceux qui n'ont pas d'accès à internet, ceux qui n'ont pas d'ordinateurs) ne pourront pas participer aux enquêtes publiques.

Cordialement
Sylvia KIEFFER

Pièce(s) jointe(s) :

enquête publique projet parc éolien BELLEVILLE EN CAUX.pdf
observ aux projets de parcs éoliens-PHOTO.pdf
observ aux projets de parcs éoliens-projets éoliens-bruit éoliennes.pdf
observ aux projets éoliens-données MARCHE 22-23-24 août 2020.pdf

Numéro : **70** Date de dépot : 14/11/2020 Heure de dépot : 14:30 Observation déposée par email : ☒ Modéré : ☐

Observation :

REFUS IMPLANTATION ÉOLIENNES PLAINE DU TORS

Bonjour Monsieur,

Habitant depuis 46 ans à Belleville-en-Caux et propriétaire d'une maison qui serait directement impactée par l'installation des éoliennes, je m'oppose totalement à leur implantation dans la plaine du Tors. Cette implantation entrainera à coup sûr une dévalorisation de mon patrimoine mais aussi créera des nuisances incontestables pour notre environnement collectif, notre cadre de vie et pour la tranquillité de tous les habitants de notre village.

Pour toutes ces raisons je renouvelle ma totale opposition à cette implantation.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée

Docteur Alain Libert

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **71** Date de dépot : 14/11/2020 Heure de dépot : 15:07 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je tiens à vous faire part de mon opposition quant à l'implantation et l'exploitation du futur parc éolien sur les communes de Belleville-en-Caux, Calleville-les-Deux-Eglises, Saint-Vaast-du-Val et Val-de-Sâane.

En effet :

? NOUS N'EN AVONS PAS BESOIN : notre pays n'émettant que très peu de CO2

ELLES SONT POLLUANTES :

? POLLUTION VISUELLE de nos paysages (encore pire la nuit car elles clignotent)

? POLLUTION SONORE, bruit selon les vents

? POLLUTION attachée à leur construction : béton armé pour le socle (1.500 tonnes enfouis dans le sol, par les terres rares utilisées, par les aimants des retors et l'huile utilisée, par les fibres plastiques des pâles non recyclables... sans compter sur le transport de ces installations qui est un problème pour l'empreinte carbone

? POLLUTION DES SOLS ET DES NAPPES PHRÉATIQUES car DÉMANTÈLEMENT complet non prévu dans dossier, une provision symbolique, l'arasement d'un mètre en fin de vie de l'éolienne laisse dans le sol 3 à 5 mètres de béton armé qui rouille et finit par souiller les nappes phréatiques

? NUISIBLES À LA SANTE : en émettant des infrasons, les champs électromagnétiques qu'elles engendrent, affectent LES ANIMAUX dans les fermes avec des baisses de production laitières très importantes, comme relevé notamment dans la Somme... et L'HOMME, tant par les infrasons, l'effet tromboscopique... (gêne auditive, migraines, troubles du sommeil, ...)... pour lesquels l'ACADEMIE DE MEDECINE énonce le principe de précaution...

? ÉNERGIE INTERMITTENTE : il faut du vent pour fonctionner pas trop, ni trop peu...

? ÉNERGIE NON STOCKABLE... conduisant à faire appel à d'autres énergies pour faire face aux besoins de consommation... comme les usines à charbon (ex en Allemagne..) très polluantes et productrices de CO2 !

? ÉNERGIE DANGEREUSE : accidents, des éoliennes s'efondrent, lancent avec leur pâles des blocs de neige l'hiver faisant des dégâts aux alentours

? ÉNERGIE COÛTEUSE : EDF obligée d'acheter l'électricité éolienne à un prix inférieur à celui du marché.. Aujourd'hui EDF s'effondre.. et c'est nous qui payons par les taxes imposées pour cette transition énergétique sur nos factures d'électricité

? DESTRUCTRICE DE LA FAUNE et ATTEINTE À LA BIODIVERSITÉ : espèces protégées comme chauves-souris... se perdent avec infrasons et s'empalent...oiseaux migrateurs déroutés et trouvés morts au pied des éoliennes...

? NON CRÉATRICE D'EMPLOI comme annoncé... énergie dont la fabrication se fait essentiellement à l'étranger

? PROBLEME DE RESPONSABILITÉ avec souvent la disparition des Promoteurs, les installations sont revendues et les fonds disséminés à l'étranger...

ajoutant à la difficulté de retrouver les responsables...

QUELLE TERRE LAISSERONS-NOUS DONC A NOS ENFANTS ???

Marie-Françoise DAFFOS

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **72** Date de dépot : 14/11/2020 Heure de dépot : 20:00 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Implantation éoliennes

Monsieur Bouchinet,

Concernant le projet d'implantation des éoliennes sur les communes de Belleville en Caux, Calleville les 2 églises, je tiens à vous faire part de mon désaccord. En effet, l'implantation trop proche des habitations et des écoles entrainera diverses nuisances (pollution visuelle, pollution sonore, pollution environnementale...) mais aussi la dévaluation de la valeur de nos biens immobiliers.

En espérant que notre mécontentement sera entendu.

Cordialement
Audrey Galach

Envoyé de mon iPhone UID 54289

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **73** Date de dépot : 14/11/2020 Heure de dépot : 20:05 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Projet parc éolien

Monsieur Bouchinet,

Je vous fais pas de mon désaccord concernant le projet d'implantation du parc éolien à Belleville en caux.

Ce projet est néfaste pour les habitants de Belleville en caux car il est bien trop proche des habitations. Prenons plutôt exemple sur l'Allemagne qui construit ses parcs éoliens proche des autoroutes plutôt que de ses habitations !

Soyons franc, le seul avantage est pour les propriétaires des terrains!

Cordialement
Jérôme GALACH

Envoyé de mon iPhone UID 54290

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 74 Date de dépot : 15/11/2020 Heure de dépot : 14:30 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Enquête publique parc éolien du tors

Mr Bouchinet - Bonjour,

Je suis Mr Régis LEFEBVRE,

Nous occupons, avec ma femme et mes 3 enfants (18,17 et 6 ans) un pavillon au sein d'un lotissement datant de 2005.
Je suis particulièrment opposé au projet actuel de déploiement du parc éolien dans sa configuration.

En effet, l'installation d'un mat est prévu juste en face de notre lotissement, conduit à plusieurs conséquences : la dépréciation évidente de mon bien immobilier, la dégradation du cadre de vie de ma famille (bruit de fond et nuisances pour la faune locale, pourtant défendue par la maison de la chasse - plusieurs chauves-souris visibles en début de soirée sont installées sur ce lotissement) et la défiguration d'un paysage rural que nous avions choisi.

D'abord, il y a bien d'autres implantations possibles dans l'axe de déploiement prévu pour éviter les zones pavillonaires et résidentielles. Un autre choix aurait pu être de longer la nationale qui n'est bordée que par de petites zones commerciales et loin des habitations.
Ensuite, il semble que des intérêts particuliers ont présidé à certaines décisions d'autorités locales, des élus étant par ailleurs propriétaires de terrains destinés à accueillir ces mâts et leur permettant de prétendre personnellement à la perception durable d'un loyer non négligeable, ce qui m'interroge sur le fait que l'intérêt général est vraiment guidé les décisions.
Enfin, bien que convaincu de l'intérêt de déployer de nouvelles énergies renouvelables, les incertitudes et les performances des éoliennes à ce moment précis a conduit de nombreux projets à être reportés. Pourquoi maintenir celui-ci ?
Alors que d'autres projets aboutiront bientôt (nouveau pont reliant plus directement à Dieppe) et permettrait à ce territoire de renforcer son caractère résidentiel et de "centres secondaires de commerce et de service" entre Dieppe et Rouen, ce projet revient à considérer le territoire de caux comme un "non man's land" où planter quelques mats gigantesques au milieu de champs ne poseraient de problème à personne. En réalité, il condamne la zone à rester un essaim de communes-dortoirs sans commerce avec un résidentiel de faible qualité puisque les résidents les plus aisés (ceux qui font vivre le commerce de proximité) choisiront de s'éloigner. On s'interdira ainsi de résorber l'étalement urbain par un foncier peu coûteux donc peu valorisable et qui ne sera jamais voué à se structurer plus efficacement (pas de commerce, pas de service de proximité, besoin de la voiture pour tout,...).

En vous remerciant de bien vouloir prendre note de mes remarques,

Bien cordialement,

R. LEFEBVRE

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **75** Date de dépot : 15/11/2020 Heure de dépot : 16:54 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur Bouchinet,

Je m'appelle Magali METAYER habitante de Renieville.
Je me permets de vous signifier ma désapprobation de ce nouveau projet éolien. En effet nous avons déjà ceux de Saint pierre de bénouville qui sont visibles et entendus de nos habitations. Sans parler des coupures de la télévision hertzienne selon l'orientation de ces éoliennes. Nous allons aussi avoir celui de Tôtes qui a été approuvé malgré le mobilisation de la population qui était en majeur partie contre. D'ailleurs si je ne me trompe pas le projet avait reçu un avis défavorable mais verra le jour quand même les travaux étant en commencés.

En ce qui me concerne j'ai acheté ma maison il va bientôt y avoir 17 ans. J'ai craqué pour cette longère car j'y ai vu plein de possibilité mais surtout une qualité de vie et un cadre de vie en adéquation avec ce que je souhaitait.
Entourée de champs de blé, de maïs ou encore de lin avec ces jolies fleurs violettes rien à voir, vous vous en doutais, avec un champs d'éolienne.
En effet si ce projet voit le jour nous aurons des éoliennes en enfilade tout le long le la plaine, rien de ressemblant à une vision de près ou de loin à une vie à la campagne.
Sans compter que cette maison, c'est mon capitale, étant seule avec ma fille. Grâce aux éolienne mon capitale va perdre au moins 25% de sa valeur si ce n'est plus. J'ai investit pour rénover cette maison, j'y ai passé des week-end et des vacances pour la rénover et aujourd'hui pour l'entretenir.
Non seulement les éoliennes vont "gâcher" mon environnement de vie quotidien, pour une efficacité environnementale nulle, puisque nous savons tous que le vent n'ai pas maîtrisable et que donc il faut compléter l'énergie produite par ces éoliennes par une énergie fossile.
Mais en plus elles vont dévaluer mon bien immobilier.

Voilà, parfaitement consciente qu'il faut trouver des solutions pour produire de l'électricité propre, je ne suis pas contre cette solution, même si l'éolien seul ne peut suffire, mais je pense qu'il y a des sites tout à fait éligibles bien plus loin des habitations qui pourraient être retenus.

Merci de m'avoir lue, cordialement,
Magali METAYER

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **76** Date de dépot : 15/11/2020 Heure de dépot : 18:19 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

a l'attention de Monsieur Bouchinet,

Nous habitons dans le fond du lotissement residence de la Ferme,directement en limite de la plaine d implantation des éoliennes et nous venons manifester notre désaccord sur le projet éolien de la plaine du Tors.
Nous serons impactés directement par la vue de ces dernières. Notre démarche n est pas anti écologique, bien au contraire.
Quels avantages y a t il à avoir ces géantes au pied de notre habitation?
Nous n en voyons aucun. Par contre,les inconvénients sont nombreux:

_ Le bruit
_ La perte de la valeur mobilière de notre maison
_ L impact sur la santé (qui est encore mal défini)
_La hauteur qui encombre le paysage, environ 5 fois la hauteur du clocher
_La proximité des écoles (maternelle)

Nous avons aussi de gros doutes sur les avantages économiques qu elles peuvent apporter sur le prix du futur kwh éléctrique
En effet, il serait plus judicieux d équiper d une bonne isolation toutes les maisons ayant des revenus modestes plutot que d impacter leurs factures éléctriques avec des contributions pour les projets éoliens.
Cordialement
Monsieur et Madame His

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 77 Date de dépot : 15/11/2020 Heure de dépot : 18:40 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: implantation d'éoliennes a belleville en caux

---------- Forwarded message ---------
De :frederic delestre
Date: dim. 15 nov. 2020 à 18:12
Subject: implantation d'éoliennes a belleville en caux
To: <parceolienplaine@enquetepublique.net>

Bonjour,
je ne désire pas avoir un parc éoliens près de mon habitation pour les raison suivantes:
paysage dénaturé
disparition des volatiles
nuisance sonores
dévalorisation de nos biens immobilier
pollution écologique car les matériaux non recyclable
donc je suis contre ce projet qui me parait a mon avis non approprié et qu'il plus judicieux de s'intéressé à l 'énergie solaire

cordialement

Mr DELESTRE

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : 78 Date de dépot : 15/11/2020 Heure de dépot : 19:15 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

implantations d'éoliennes industrielles en plaine du Tors

Bonjour Monsieur,

Randonneur et très attaché à la beauté des paysages naturels, je suis totalement opposé à l'implantation d'éoliennes industrielles en plaine du Tors.

Cordialement

ROUSSEL Didier
visiteur médical

Guerbet

France

[cid:image001.png@01D6BB81.3EB89DB0]

Pièce(s) jointe(s) : image001.png

Numéro : **79** Date de dépot : 16/11/2020 Heure de dépot : 12:25 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

enquete publique

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de prendre en compte mes observations concernant ce projet de parc éolien de la plaine du Tors, qui sont les suivantes :

Opposition catégorique à ce projet inutile, anti-écologique, et qui ne fera que l'enrichissement sans cause d'un promoteur au détriment du contribuable comme d'habitude.
Voyez l'aveu récent de l'Allemagne sur ses erreurs passées, relatives à ses investissements ruineux sur l'éolien. Ce pays pionnier a dilapidé l'argent du contribuable pendant des années pour des rendements énergétiques de misère, et constate aujourd'hui amèrement son échec, ainsi que la nécessité d'injecter des sommes astronomiques pour démonter des centaines de parcs et recycler des matériaux complexes.
Pourquoi la France fonce-t-elle tête baissée dans le même désastre économique et écologique ?
Vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas.
Merci de votre attention, et bien cordialement,

Alain Pathé,

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **80** Date de dépot : 16/11/2020 Heure de dépot : 14:52 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,
Je souhaite tout d'abord vous faire part de mon étonnement de la tenue de cette enquête publique pendant le confinement, d'autant plus qu'il est assez difficile de trouver sur le site comment déposer électroniquement.
Je souhaite aussi vous faire part de mon opposition à ce projet éolien pour, entre autres, les raisons suivantes :
- l'avis de la MRAE souligne la densification et l'impact d'effets cumulés étant donné l'existence de sites éoliens de chaque côté, de plus de HAUTEURS DIFFERENTES. L'effet d'encerclement, de saturation et d'incohérence visuelle seront particulièrement forts, tout particulièrement la nuit avec les clignotements lumineux.
- ce projet présente un risque majeur pour l'avifaune et les chiroptères car il se situe dans un corridor de migration, et que les données de mortalité des chiroptères dans un site éolien voisin sont importantes. Ceux-ci sont pourtant un enjeu très important pour la biodiversité, et de nombreuses espèces sont menacées (un seul petit par an). De plus, l'ajout de ce site aux sites voisins créerait un effet-barrière pour l'avifaune, ce qui est inconséquent sur le plan environnemental.
- le coulage de béton dans les cavités souterraine apporte bien la preuve supplémentaire, s'il en fallait, que ce projet éolien ne respecte pas la nature.
Je vous remercie de prendre en compte mon opposition et vous assure de mes meilleures salutations,
May Prate

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **81** Date de dépot : 16/11/2020 Heure de dépot : 15:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Enquête publique Plaine du Tors

François LAURENT

Pièce(s) jointe(s) : Enquête Publique 2.jpeg.jpeg
Enquête Publique 1.jpeg

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **82** Date de dépot : 16/11/2020 Heure de dépot : 20:53 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur Germain VANDORPE

Le 16 novembre 2020

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En 2010, agriculteur à la retraite j'ai été démarché pour implanter une éolienne sur mes terres.

Les promoteurs ne manquent ni d'arguments ni de promesses. Une éolienne peut rapporter jusqu'à 6 000 € par an. Bien plus que de louer 20 hectares pour y faire de la culture. Nombreux sont ceux qui se laissent influencer de mettre ces monstres en ferraille sur leur propriété, sans réfléchir plus loin que la rentabilité promise.

Pourtant, en lisant leur promesse de bail emphytéotique qui n'a rien à voir avec un bail rural, j'ai pris conscience de la grosse arnaque qui m'était proposée :

Les FRAIS CACHÉS dont les particuliers bailleurs et exploitants agricoles n'ont pas connaissance ni conscience lorsque ils signent ces baux emphytéotiques :

- La parcelle sort du régime agricole,
- L'amputation des DPU,
- Le Nouvel impôt foncier sur un terrain devenant « BATI INDUSTRIEL ou COMMERCIAL »,
- Les impôts sur les loyers, CSG, CRDS,
- Nouvelle assurance recours et responsabilité civile.
- Modification des droits à PAC, production, plan d'épandage...

LE DÉMANTELEMENT : Extrait de la loi : « La Loi oblige le locataire constructeur d'éolienne de constituer un dépôt de garantie, permettant le démantèlement de l'éolienne, (Décret n° 2011-985 du 23 août 2011 pris pour l'application de l'article L. 553-3 du code de l'environnement) mais les décrets d'application ne sont jamais clairement publiés. C'est le constructeur d'éolienne qui va effectuer l'étude fixant le prix du démantèlement ». Or, puisque la parcelle appartient au bailleur, c'est ce dernier qui devra, si la société (ce qui est prévisible) disparaît dans la nature, réaliser le démantèlement. Il s'agit d'une obligation légale à laquelle le propriétaire peut être contraint. Il est explicite que les éoliennes en ruines sont de la responsabilité du propriétaire. Un peu de bon sens suffirait pour que nombre d'agriculteurs comprennent que l'argent de la location amassé pendant dix ou quinze ans, sera bien peu face aux dépenses que la LOI leur demandera d'engager alors. Ce n'est donc pas un hasard si les constructeurs d'éoliennes ont fait le choix de louer les terrains d'implantation plutôt que de les acheter !

En admettant que l'éolienne soit démantelée en fin de contrat, il faut savoir que le socle en béton armé ne sera jamais retiré dans son intégralité et la terre le recouvrant ne permettra pas aux cultures de s'épanouir.

Vous comprenez qu'ayant connaissance de tout ce qui n'est dit clairement lors du démarchage, j'ai refusé en 2010 l'implantation d'éoliennes sur mes terres agricoles.

A cette époque, les communes de Saint Vaast du Val et de Calleville les deux Eglises m'avaient conforté dans ma décision en émettant également un avis défavorable au projet d'implantation d'éoliennes.

Aussi, je suis très surpris que ma commune ait accepté en 2019 la construction d'éoliennes sur notre territoire sur un terrain appartenant au premier adjoint…

Mon avis n'a pas changé, je suis CONTRE l'implantation des éoliennes à proximité des maisons. De ma maison j'ai déjà la vue sur celles de St Pierre Bénouville et prochainement sur celles de Tôtes. Ne pensez-vous pas que l'on est en train de défigurer notre campagne vouée à l'agriculture et non pas à l'implantation de ces géants qui ne sont rentables au final que pour les promoteurs. Les propriétaires des terres se mordront les doigts tôt ou tard en découvrant la supercherie.

Renseignement pris auprès du Centre des impôts, il sera possible à tous les propriétaires de maisons à proximité de ces parcs de demander une dévalorisation de la base d'imposition de leurs taxes foncières. Ce n'est qu'une juste compensation de la perte de valeur de leur bien immobilier.

Donc au final les communes auront tout perdu puisque les rentrées juteuses promises par les promoteurs, avec les transferts de compétences vont aux communautés de communes et leurs recettes émanant des taxes foncières et d'habitation (pour les non exonérés) vont diminuer.

Pour toutes ces raisons, je vous demande, Monsieur le Commissaire enquêteur, de bien vouloir émettre un avis défavorable au Projet Eolien de la Plaine du Tors.

Germain VANDORPE

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **83** Date de dépot : 17/11/2020 Heure de dépot : 08:35 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Projet éolien Belleville

> Début du message réexpédié :
>
> De: jean breton [illegible]
> Objet: Projet éolien Belleville
> Date: 16 novembre 2020 à 16:47:12 UTC+1
> À: pareolienplaineduthors@enquetepublique.net
> Répondre à:
>
> ?à Mr le commissaire enquêteur,
>
> Monsieur,
>
> Je m'oppose à l'implantation d'éoliennes sur le secteur de Belleville en Caux. L'éolien est tout sauf une énergie propre et verte, elle ne contribue ni à réduire le Co2 ni a gagner en une certaine autonomie des territoires. Elle est intermittente, peu fiable et très onéreuse pour le contribuable. Elle coute des milliards qui rentrent dans les poches des promoteurs, une partie revient aux communes et des miettes aux propriétaires qui voient une aubaine;
> Elles détruisent le paysage par leur gigantisme, elles détruisent les sols, chaque socle restera en terre, elles ont des conséquences : elles font du bruit, le calme de la campagnes sera rompue par ce ronflement à chaque passage devant le mat, des élevages proches de ces centrales électriques constatent dépérissement et mortalité, les oiseaux et des espèces protégées en sont aussi victimes.... Tout ca pour quoi? Il existe d'autres solutions que l'éolien (géothermie, isolation des habitations...).
> Avec le confinement, je ne peux pas me déplacer et je le regrette car j'aurais apprécié avoir une discussion franche et ouverte; le téléphone ne permet pas ce genre d'échanges.
> J'espère que vous écouterez les remarques des citoyens et non celles des maires alléchés financièrement ou ceux qui ont un intérêt par leur métier à voir des éoliennes s'implanter car ils n'ont pas d'objectivité.
> J'en profite pour vous conseiller la lecture de Eoliennes la phase noire de la transition écologique de Fabien Bouglé pour alimenter votre réflexion.
>
> Bien cordialement,
> Jean Breton

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **84** Date de dépot : 17/11/2020 Heure de dépot : 09:24 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur le commissaire,

Je tiens à vous faire part de mon avis défavorable quant à l'implantation d'éoliennes.

En effet, je vis à Val de Saâne depuis de nombreuses années et j'aime la tranquillité de la vie au sein de ce village.

Le projet prévoit l'installation d'éoliennes très près de nos habitations et, à mon avis, beaucoup trop près de nos maisons!

J'espère que vous prendrez en considération ma participation à cette enquête et que vous émettrez un avis défavorable au projet éolien de la pane de Tors.

Cordialement.

Me Mouchard

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **85** Date de dépot : 17/11/2020 Heure de dépot : 11:30 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Projet eolienne

Bonjour

Nous sommes Mr Ratel olivier et Mme Vandromme Marielle. Nous demeuront au
Nous vous transmettons ce mail pour vous faire savoir notre désaccord au projet éolien pour les raisons suivantes :

- la proximité avec les habitations. 2 éoliennes seront implantées juste derrière notre maison ce qui engendre une altération du cadre de vie et une dépréciation des habitations proches... entrainant une perte de valeur immobilière de 20 ou 30% peut être même jusqu'à 40 %.

- les interférences avec les ondes : les éoliennes peuvent interférer avec les ondes électromagnétiques (radios, télévision,...)

- danger pour les oiseaux : dans notre secteur il y a beaucoup de chauve-souris que sont naturellement attirées par la lumière la nuit... elles peuvent donc voler en direction des eoliennes et rentrer en collision avec les palmes

- la pollution lumineuse en raison d un balisage lumineux puissant.

- les nuisances sonores. Même si des normes seront forcement respectées, ces nuisances existent.

- l environnement : les éoliennes ont une durée de vie d une vingtaine d années... leur retrait est à la charge du propriétaire du terrain et coûte extrêmement cher, au risque de ne jamais être enlevé et laissé à l abandont.

Pour ces différentes raisons de pollution de qualité de vie et du paysage nous nous opposons à ce projet.

Cordialement

Mr Ratel et Mme Vandromme

Envoyé depuis l'application Mail Orange
UID 54418

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **86** Date de dépot : 17/11/2020 Heure de dépot : 20:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

implantation des eoliennes

Bonjour Mr Bouchinet,

Ayant pris connaisssance d'une probable implantation d'éoliennes dans le champ derrière ma maison,

je me joins à mes voisins se situant route de reniéville pour confirmer mon désaccord concernant ce projet.

Mes raisons:

La dévaluation de mon bien immobilier.

La nuisance sonore et l'ombre des pales dans ma cours à certains moment de la journée.

La nuisance sur la faune.

Le paysage.

En esperant que notre mobilisation sera entendu,veuillez croire monsieur en l'expréssion des mes salutaions distinguées.

Mme Duhamel.

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **87** Date de dépot : 18/11/2020 Heure de dépot : 09:55 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Enquête publique

Monsieur Bouchinet,

Le projet éolien est à mon avis une grosse erreur. Celui-ci entraînera la dégradation de notre village paisible . Qui a envie de voir pousser plusieurs mâts d' une hauteur 5 fois plus élevée que notre église ?
Cette construction impacte directement 90 maisons ainsi que les écoles de Belleville en Caux et Calleville les deux églises. Vu leur grandeur, il est certain qu' à 600 mètres seulement, quel impact négatif et imposant !
La proximité d' un tel dispositif entraîne des problèmes de santé, vous le savez bien. En choisissant de construire notre logement à la campagne, nous n' avons pas choisi des terrains bordés par « ces horreurs ». Belleville est une jolie petite commune au calme et bien entretenue, ce serait tout l' envers !
Pensez-vous aux habitants ? Notre bien immobilier est le fruit d'un dur labeur d'une vie entière de travail, le patrimoine que l'on laissera à nos enfants. Nous l' avons choisi au calme, en pleine nature et vous projetez de le détruire. La dévaluation des biens immobiliers est à prendre en compte Monsieur ainsi que notre santé et notre bien être . Il n' impactera pas la personne qui a pris la décision de nous l'imposer (loin de chez elle) mais seulement les citoyens qui ont eu le malheur de choisir cette commune ! Gain financier pour lui, pertes pour nous ! Vos éoliennes vont s' étaler directement derrière notre jardin. Quelle jolie vue nous attend au lieu de nos champs à perte de vue ! Je fais partie du lotissement du Verger et l' arrière de ma maison donne en plein sur le champ. Nous avons quitté la ville il y a 10 ans pour des raisons médicales concernant 2 personnes de notre foyer afin de vivre paisiblement en pleine nature . La nuisance sur la faune est aussi à prendre en considération.

Le passage en force des implantations, sans tenir compte de l opinion des citoyens est juste une honte ! Nous sommes nous aussi les acteurs de notre commune, nous scolarisons nos enfants ici, nous payons des impôts pour le bon fonctionnement de celle-ci, nous votons dans cette commune, nous respectons les règles imposées par l équipe municipale.... et on ne tient pas compte de notre opinion dans ce projet ! Si chacun décide de vendre son bien immobilier maintenant, que restera-t-il de votre commune ? Qui voudra prendre notre place pour cohabiter avec « vos monstres » juste derrière son barrage ?

J' espère que vous prendrez en compte l'avis des citoyens mécontents pour toutes les raisons que je viens de vous citer.
NON aux éoliennes !!!!!!

Cordialement,
Monsieur et Madame Gonel

Envoyé de mon iPad UID 54495

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **88** Date de dépot : 18/11/2020 Heure de dépot : 12:00 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Contre l'implantation des éoliennes

Bonjour monsieur Bouchinet.Je fais suite à l'enquête publique, et vous fais part de mon opposition à l'implantation de ces éoliennes à proximité directe de mon habitation. La nuisance porte sur l'aspet visuel direct, et surtout la dévaluation de notre bien immobilier que nous peinons à nous payer.
Cordialement
Laurent Colmarc

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **89** Date de dépot : 18/11/2020 Heure de dépot : 13:50 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Courrier d observations Enquête publique La Plaine du Tors

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un courrier d'observations relatif à l'enquête publique La Plaine du Tors.
Vous en souhaitant bonne réception,
Très cordialement,
Christine Gomes

Pièce(s) jointe(s) : Observation Enquete Publique La Plaine du Tors0001.pdf

Numéro : **90** Date de dépot : 18/11/2020 Heure de dépot : 20:55 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Contre l'implantation des éoliennes

Bonjour Monsieur Bouchinet,

Par la présente et pour faire suite à l'enquête publique, je vous exprime mon opposition à l'implantation des éoliennes sur la plaine du Tors.
Cette implantation menace notre paysage sans compter entre autres les nuisances sonores.

Cordialement
Clarisse Thomas
Habitante

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **91** Date de dépot : 18/11/2020 Heure de dépot : 20:55 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Projet de parc éolien de La Plaine de Tors (8 éoliennes) -Enquête publique

A l'attention de M. Jean-Pierre BOUCHINET, commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Ce projet de 8 éoliennes sur les communes de Belleville-en-Caux, Calleville-les-Deux-Eglises, Saint-Vaast-du-Val, et Val-de-Saâne est déraisonnable et inadapté au site choisi.

La « Carte des villages situés dans le périmètre d'étude rapproché » (page 51 sur…..240 de la Notice Paysagère de juin 2020) suffirait pour s'en persuader : elle fait apparaitre dans ce périmètre rapproché une vingtaine d'éoliennes appartenant à 3 parcs éoliens (parcs déjà en exploitation ou déjà accordés bien que pas encore construits).

Compte tenu de leur hauteur (150 mètres pales comprises), ces éoliennes – si elles sont construites – vont créer pour les riverains des nuisances sonores supérieures aux limites légales, au point de nécessiter de les arrêter dans certaines conditions de direction et de force du vent, surtout la nuit (page 101 à 121 de l'Etude Acoustique de décembre 2019 par le bureau d'études Echopsy).

Elles vont créer ou augmenter des situations d'encerclement avec d'autres éoliennes, pour plusieurs hameaux.

Elles vont dégrader durablement le paysage et les sols agricoles, la qualité de vie, et l' attractivité touristique de ces 4 communes rurales et des communes voisines.

Elles vont dégrader l'avifaune et la situation en matière de chiroptères.

Elles vont diminuer très significativement la valeur des habitations voisines.

Or l'éolien industriel coute excessivement cher aux contribuables, et a un très mauvais bilan carbone, comme cela a été maintenant largement démontré par la Cour des Comptes et le rapport à l'Assemblée Nationale du 25 juillet 2019 déposé « au nom de la Commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique ».

En résumé, aucun avantage, et que des inconvénients pour les collectivités locales et la collectivité nationale.

Avec ma meilleure considération

Emmanuel du Douët

7

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **92** Date de dépot : 18/11/2020 Heure de dépot : 21:05 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

implantation des éoliennes

A l' intention de ? Mr BOUCHINET

Nous sommes contre les éoliennes :

Provoquant des nuisances

Les télévisions avec les antennes râteaux ne fonctionneront plus

Les maisons vont perdre de la valeur , il serait préférable de les mettre ailleurs

Nous on gagne rien mis à part des nuisances par contre les agriculteurs gagnent de l'argent

cordialement Mr et Mme TROHAY Thierry et Caroline

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **93** Date de dépot : 19/11/2020 Heure de dépot : 07:35 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: OPPOSITION AU PROJET EOLIEN PLAINE DU TORS

> Début du message réexpédié :
>
> De: Quintin René
> Objet: OPPOSITION AU PROJET EOLIEN PLAINE DU TORS
> Date: 18 novembre 2020 à 19:08:42 UTC+1
> À: parceoliendutors@enquetepublique.net
> Répondre à: Quintin René
>
> Monsieur le Commissaire-enquêteur,
>
> En solidarité avec l'opposition à l'implantation d'un projet de parc éolien de la Plaine du Tors, je vous exprime
> celle de l'Association La Défense des Paysages et de l'Environnement contre ce projet.
>
> Cette énergie soit-disant verte n'est en rien écologique et ne satisfait que les intérêts économiques des promoteurs éoliens.
> Elle coûte "un pognon de dingue" aux français au travers d'EDF largement sollicité, taxes sur les factures EDF, taxe carbone....
> (cf rapport de la commission de régulation de l'énergie remis à la commission des finances de l'Assemblée Nationale, avec un
> coût de soutien estimé entre 72,7 et 90 Mds d'€)
> La Fédération Environnement Durable a aussi dénoncé cette gabegie d'Etat par une lettre ouverte du 14/11/2020, aux 924 députés et sénateurs
> "L'EOLIEN A COUTE DEUX MILLIADS D'EUROS AUX FRANCAIS EN DIX MOIS" selon les données officielles du Réseau de Transport d'Electricité et de
> la Commission de Régulation de l'Energie.
>
> A qui profite cette manne ???
>
> Pas aux propriétaires des fonciers qui n'auront que leurs yeux pour pleurer quand il faudra démanteler les éoliennes (durée de vie
> maximum 20 ans) - coût provisionné par le promoteur : 50 000,00 € alors qu'il faudra entre 300 et 400 000,00 € pour le faire et c'est
> aux propriétaires à qui en incombera la charge ou sa succession,. Ne comptez pas sur le promoteur qui aura disparu depuis longtemps.
>
> L'énergie éolienne étant une énergie intermittente et non stockable, ceux sont les centrales à charbon, gaz, pétrole qui prennent le relais.
> C'est toute l'incohérence de l'énergie éolienne. Cette énergie ne créée pas d'emplois pérennes en France, ils sont importés.
>
> Et bien sûr tous les effets néfastes sur la santé humaine et animale : infrasons, effets stroboscopiques, ondes électromagnétiques, pollution
> des nappes phréatiques, atteinte à l'avifaune (en particulier les chauve-souris), les élevages, la faune, etc...
>
> Pour toutes ces raisons nous nous opposons à tout projet d'implantation de parcs éoliens si destructeurs de nos beaux paysages.
> La France n'a plus de tissu industriel, ne peut compter que sur les emplois de prestation de service et le tourisme, dixit nos hommes politiques.
> Alors ne sacrifions pas nos belles campagnes !!!!
>
> C'est le futur scandale sanitaire, écologique et financier.

>
> Association La Défense des Paysages et de l'Environnement
> LE SAP/SAP EN AUGE
>
>
>
>
>
>
>
>
>
>
>
>
>
>
>
>

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **94** Date de dépot : 19/11/2020 Heure de dépot : 09:38 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me permets de vous écrire afin de souligner un point qu'il me semble très important de clarifier.

Il existe des rumeurs affirmant que les commissaire-enquêteurs sont payés par les promoteurs des projets sur lesquels ils enquêtent. J'ignore si c'est vrai ou non, mais je pense qu'il est important que vous exprimiez le contexte dans le rapport circonstancié que vous rendrez concernant cette enquête publique; c'est à dire:
-préciser qui vous paie pour cette mission
-préciser si vous recevez , directement ou indirectement, une quelconque rémunération ou un quelconque intérêt des pétitionnaires de ce projet

A titre de comparaison on peut lire dans le rapport de la MRAe la phrase suivante:
"En application du préambule du référentiel des principes d'organisation et de fonctionnement des MRAe 1, chacun des membres cités ci-dessus atteste qu'aucun intérêt particulier ou élément dans ses activités
passées ou présentes n'est de nature à mettre en cause son impartialité dans l'avis à donner sur le projet qui fait l'objet du présent avis."
...
1 Arrêté ministériel du 11 août 2020 relatif au référentiel des principes d'organisation et de fonctionnement des missions régionales d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable (MRAe).
Avis délibéré n° 2020-3655 en date du 20 août 2020 sur le projet de création d'un parc éolien.

Autrement dit ils précisent clairement et en toute transparence qu'ils n'ont pas de liens d'intérêt avec les pétitionnaires de ce projet.

Je pense que l'arrêté ministériel du 11 août 2020 est une bonne chose, et affirmer en toute transparence les liens d'intérêt qui lient les intervenants de ce dossier aux promoteurs me semble nécessaire et essentiel pour une relation de confiance avec le public.

Il faudrait l'équivalent pour toute la chaine des intervenants du dossier.

Pourriez-vous svp en faire de même, afin que nous soyons rassurés sur votre impartialité vis-à-vis de ce projet?

Merci de bien vouloir prendre cette observation en considération,

Veuillez agréer, monsieur le commissaire-Enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations,

Vincent FAUVEI

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **95** Date de dépot : 19/11/2020 Heure de dépot : 12:05 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Avis

--------- Forwarded message ---------
From: Jupiter Ser.
Date: Thu, Nov 19, 2020, 10:25 AM
Subject: Avis
To: <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>

Monsieur,

C'est donc ce que fait la France à son trésor inestimable, ses terres et ses côtes uniques et magnifiques - à ses habitants qui vivent en dehors des villes et qui la rendent si différente. En tant que personne née et élevée hors de ce pays, je suis stupéfaite et consternée de voir la description de ce que nous considérons comme l'essence de la France, son terroir diversifié, pour des raisons crétineuses et fallacieuses. Les éoliennes ne sont rien d'autre qu'une destruction commerciale de l'environnement déguisée sanctimonieusement comme vertueuse. Hier soir, je suis allé me ??promener et le ciel était clair et sombre, les étoiles brillaient et le silence était merveilleux. Quel privilège et quel régal jusqu'à ce que je voie le feu rouge clignotant d'un mât d'étude d'éolienne. C'est ce qui est si fragile et si menacé: le pays non pollué par les sons et les lumières, une pure présence sur terre. Uniquement dans un pays avancé, la France a toujours cela et c'est ce qu'elle veut détruire avec ces éoliennes industrielles inutiles et destructrices, des milliers de lumières clignotantes dans les lieux isolés et des nuisances sonores ainsi qu'un effet catastrophique sur l'environnement. Pour rien d'autre que de l'idéologie. La France a déjà le moins de gaz à effet de serre et l'énergie la plus propre d'Europe, grâce au nucléaire - à l'exception de la Suède qui dispose d'abondantes ressources hydroélectriques. En construisant des parcs éoliens et photovoltaïques massifs, non seulement la France défigure son précieux héritage, mais impacte injustement le monde rural. elle finira par devoir ouvrir des centrales au gaz et au charbon pour compléter l'intermittence de cette technologie absurde, augmentant ainsi les niveaux de pollution - comme ils le découvrent à leur grand regret en Allemagne.

Voici un lien vers un article qui exprime une grande partie de mon désespoir.

Bien respectueusement

Jupiter Sen

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **96** Date de dépot : 19/11/2020 Heure de dépot : 16:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Enquête Publique éoliennes de la Plaine du Tors

Monsieur Bouchinet, commissaire enquêteur

Ce parc éolien vient compléter le méga parc qui va de Fresnay le Long à St Pierre de Bénouville (et ce n'est qu'un début). Il est étonnant que toutes les études ne portent que sur quelques machines et non sur l'ensemble ; une zone industrielle en pleine campagne ne devrait pas se créer en tranches... sauf pour l'éolien.

Étude sur la faune : en l'absence d'espaces non cultivés, les éoliennes sont obligatoirement implantées dans les zones de grandes cultures.

Les études allemandes sur les insectes montrent que 70 à 80% de la masse des insectes a disparu en quelques dizaines d'années, dans des sites protégés, en rive des grandes cultures. Il est normal que les éoliennes aient très peu d'impact sur les oiseaux ou mammifères insectivores, elles sont implantées dans des déserts au regard de la biodiversité.

La trame verte et bleue (2007 !) est censée créer des corridors pour rétablir la biodiversité, mais son caractère volontaire, non contraignant, donne un effet quasi nul.

Le plan pour la biodiversité de 2018 reprend cette même idée.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le 07 Oct. 2020 salue les projets de 10 pays, dont la France, qui prévoit, entre autres : « la plantation et la restauration de centaines de kilomètres de haies en limites des champs. » (dans le cadre du plan de relance post-covid)

Si ces différents engagements étaient un peu sérieux, ce parc éolien de 28 machines devrait présenter des corridors plantés afin de restaurer, un peu, la biodiversité. Au contraire, il est demandé de supprimer soigneusement l'herbe, aux abords des éoliennes pour éloigner insectes, oiseaux et chauves-souris. On croit rêver!

La restauration des haies de plein vent aurait, en plus, le mérite de refermer les paysages pour ceux qui habitent la région.

Engie a raté un contrat de gaz de schiste, sous pression de l'État. Engie "green"vient aggraver les problèmes de biodiversité en Pays de Caux... sous pression de la Préfecture, donc de l'Etat.

Être "green" sur le papier est plus simple que sur le terrain.

Cette contribution est, bien entendu, un simple commentaire, qui n'attend pas de réponse.

Tanguy SOULABAIL

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **97** Date de dépot : 19/11/2020 Heure de dépot : 16:40 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

enquête publique du projet parc éolien de la plaine du Tors

Bonjour Monsieur Bouchinet,
Commissaire Enquêteur;

Nous sommes défavorables à ce projet pour des raisons de santé.

Veuillez trouver en pièce jointe notre courrier vous l'expliquant.

Vous en souhaitant bonne réception.

Sincères Salutations

Philippe BERGEOT

Pièce(s) jointe(s) : projet éolien plaine du tors.docx

Numéro : **98** Date de dépot : 19/11/2020 Heure de dépot : 18:20 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Parc éolien Plaine du Tors (contribution à l'enquête Publique)

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint la contribution de Normandie Energies à l'enquête publique portant sur le projet de parc éolien sur la Plaine du Tors.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous saurez lui accorder,

Très sincèrement,

Valérie Rai-Punsola

Déléguée Générale

[illegible] punsola@normandie-energies.com

[illegible]

Pièce(s) jointe(s) : image001.jpg
Parc Eolien Plaine du TORS 76- Contribution Normandie Energies.pdf

Numéro : 99 Date de dépot : 19/11/2020 Heure de dépot : 18:39 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Courrier d observations Enquête publique La Plaine du Tors

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, un courrier d'observations relatif à l'enquête publique La Plaine du Tors.

Vous en souhaitant bonne réception,

Très cordialement,

Pièce(s) jointe(s) : observations enquete ferme du tors pages 1 et 2_.pdf
observations enquete ferme du tors pages 3 et 4-001.pdf

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **100** Date de dépot : 19/11/2020 Heure de dépot : 19:55 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : enquête publique plaine du tors

je vous informe que je suis contre l'implantation du parc éolien sur la plaine du tors à BELLEVILLE EN CAUX.
ma raison est simple, cette implantation est trop près des habitation de BELLEVILLE EN CAUX.
merci d'en prendre note
sincères salutations
pierre JORRY

PIERRE JORRY

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **101** Date de dépot : 19/11/2020 Heure de dépot : 21:00 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Réclamation implantation parc éolien plaine du Tors

Monsieur,

J'ai pris note du projet d'implantation d'un parc éolien dans la plaine du Tors.
Au delà des impacts connus sur notre santé (nausées, migraines, mais aussi troubles du sommeil, tachycardie, acouphènes, voire vomissements) par la proximité des eoliennes, je ne parle même pas des impacts sur la flore et la faune locale, je ne peux me résoudre à voir ces machines à vent dénaturer le paysage que je ne cesse d'admirer quand je viens me rendre auprès de mon père qui demeure à Belleville en Caux.
Pourquoi des installations si proches de nos habitations ? Pourquoi de telles décisions dénuées de bon sens et surtout de respect sur notre santé et notre Terre ?

Je vous fais donc part de mon profond désaccord quant à ce projet.

Cordialement

Florence PORCHEZ

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **102** Date de dépot : 19/11/2020 Heure de dépot : 21:30 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

IMPLANTATION DES EOLIENNES

Bonjour Madame, Monsieur,

Je suis Charles CARON.
Je suis domicili?
Nous avons fait construire, cet endroit précis car c'est un cadre sympathique, agr?able et calme.
Nous n'avons jamais ?t? sollicit? par ce projet d'?oliennes.
Je suis contre l'implantation de ces ?oliennes.
Et ce, pour moultes raisons valables et rationnelles.
Tout d'abord, cela va d?naturer notre si beau paysage.
Je suis touch? au plus haut point, puisque nous avons l'avant derni?re maison, avant la fin du village et, donc, des plaines.
C'est si beau et calme de pouvoir b?n?ficier de plaines.
Au lieu de cela, vous souhaitez nous imposer des ?oliennes, qui seront imposantes, tant en hauteur qu'en largeur.
De plus, ces ?oliennes g?n?rent, indubitablement des nuisances sonores.
Partout, o? elles sont implant?es, les voisins s'en plaignent et subissent des bruits latents et excessifs.
De surcroit, notre habitation r?cente va voir sa valeur p?cuniaire baisser.
SI j'avais su cela, je n'aurais pas construire ? cet endroit.
Pour toutes ces raisons, je m'oppose formellement, contre l'implantation des ?oliennes ? Belleville en Caux.
SI vous croyez que nous sommes dupes de la complicit? de certains agriculteurs et ?lus locaux, pour s'enrichir personnellement, par la vente de ces terrains, notamment.
Ce n'est pas le cas.

Mr CARON

UID 54602

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **103** Date de dépot : 19/11/2020 Heure de dépot : 22:00 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Avis

--------- Forwarded message ---------
From: Jupiter Sen <
Date: Thu, Nov 19, 2020, 7:46 PM
Subject: Avis
To: <parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net>

Monsieur,

Je voudrais tout simplement citer le journal de TFI hier. La rénovation nécessaire des 25000 ponts en mauvais état en France coûterait 1,8 milliards d'euros pendant 10 ans. Le soutien, selon la cour des comptes, à l'éolien pendant les dix derniers mois a coûté 4 milliards d'euros.

Respectuesement

Jupiter Sen

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **104** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 08:45 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Fwd: Avis enquête éolien

> Début du message réexpédié :
>
> De: Isa Sen
> Objet: Avis enquête éolien
> Date: 19 novembre 2020 à 23:21:57 UTC+1
> À: parceoliendelaplainedutors@enquetepublique.net
>
> Bonsoir,
>
> Je me permets de vous contacter pour attribuer à votre enquête publique.
>
> Tout d'abord je suis pour le progrès des énergies vertes, mais, je suis contre l'initiative du model éolien national. Il est tout d'abord important de mentionner que votre format actuel qui met en enjeu la vie des agriculteurs a qui vous louez les terrains, du jour ou vous feriez surement faillite a cause d'un dispositif non rentable, moins rentable que le nucléaire (non je ne suis pas un lobbyiste du nucléaire). Qui payera les restes de dettes après qu'un éolien doit être changé, après trente ans, l'agriculteur ? La famille de la personne concerné ? Et puis la commune ? Le département ? La région ? La dette nationale ?
> Je suis contre les nuisance sonores, visuels qu'un éolien peut avoir, notamment si cela concerne un éolien de 150 mètres a 500 mètres d'un habitat, en France. Sur l'impact sur le patrimoine aussi d'ailleurs.
> Et surtout sur l'impact sur les êtres vivants a proximité d'un éolien, je vous invite a jeter un coup d'oeil sur la pièce jointe.
>
> Cordialement,
>
> Isa Sen
>
>
>
>

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **105** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 10:47 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Les éoliennes sont un non-sens économique et écologique, elles ne sont pas efficaces.

Le vent est variable en force et en direction, l'électricité produite n'est pas stockée ce qui rend la quantité d'énergie produite relativement aléatoire et imprévisible.

Pour des raisons techniques évidentes, les éoliennes ne peuvent fonctionner lorsque le vent est trop fort, lorsqu'il y a des gelées (risque de projection de glace), et lorsqu'il fait trop chaud (surchauffe turbine et incendie moteur).

Elle ne tournent donc pas en permanence.

RTE (Réseau de Transport de l'Electricité) estime que les éoliennes n'ont produit que 22% de l'énergie maximales qu'elles auraient pu fournir si elles avaient tourné à temps plein dans les meilleures conditions de vent (calcul sur un an entre juillet 2014 et juin 2015).

EDF a pour obligation de racheter l'électricité le double de son prix normal, et qui paye la facture ??? NOUS TOUS grâce à la taxe CSPE (Contribution au Service Public d'Electricité) 3€/MWh en 2003 et 22,5€/MWh en 2018 soit 650% d'augmentation en 15ans !!!!!

L'éolien n'est qu'une vaste farce, 22% à 25% de rendement (ridicule par rapport à son impact) nous payons pour une solution qui n'est pas rentable, pas écolo, visuellement discutable et dont les bénéfices ne sont visibles que pour les fabricants/prometteurs des ces éoliennes.

NON NON NON aux éoliennes !!!

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **106** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 11:05 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

enquête publique

Bonjour,

Ma famille dispose d'une propriété à Belleville-en-Caux

J'ai plusieurs remarques à formuler sur la forme et sur le fond de cette enquête publique :

Sur la forme :

* Je suis surpris par le délai extrêmement court de l'enquête publique (1 mois) qui ne peut pas permettre à la population interrogée de consulter le dossier et de se prononcer en toute connaissance de cause.
* La période étant en outre impactée par le confinement imposé par le gouvernement, vous comprendrez qu'il est compliqué voire impossible de consulter le dossier, compte tenu du faible nombre d'heures d'ouverture de la mairie de Belleville-en-Caux (une dizaine d'heures par semaine seulement).

Il est particulièrement navrant de constater que dans un Etat, qui se prétend de droit, les procédures juridiques soient autant bafouées .... Au profit d'entreprises qui ont un trouvé un segment de marché particulièrement profitable et qui ne raisonnent qu'à court terme.

Sur le fond :

L'impact des éoliennes sur l'environnement est catastrophique, plus particulièrement quand il faudra procéder à leur démantèlement. D'ici-là,

leur utilité sur la fourniture d énergie est particulièrement faible.

L'impact visuel, les nuisances sonores, la destruction de la faune (oiseaux) ne sont pour certains que des détails mais pour les populations qui vivent à proximité, tout cela se a des conséquences catastrophiques et durables.

Je suis donc opposé au projet d'installation d'éoliennes sur la plaine du Tors.

Salutations

Jean-Paul BONNET

Pièce(s) jointe(s) :

Numéro : **107** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 11:10 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : plaine du tors.

Bonjour M.Bouchinet,
habitant à Belleville en Caux et étant contre l'installation d'un parc éolien sur le territoire des communes concernées, je me permets de m'inscrire sur la liste afin de mobiliser les signatures effectuées par M.Bonnet.

Cordialement,

M. Lefebvre.

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **108** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 11:17 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Bonjour,

je trouve dommage que l'on installe ces éoliennes si près des habitations ; ce n'est pas la place qui manque, de plus on ne connait pas l'impact que cela peut avoir sur la santé sans parler de l'impact visuel.

Cdt

T.LACROIX

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **109** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 13:50 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Délibération

Bonjour,
Dans le cadre de l'enquête publique, veuillez trouver ci-joint la délibération du conseil municipal de Beauval en Caux.Vous en souhaitant bonne réceptionCordialement
Le Maire, Eric DUJARDIN

Pièce(s) jointe(s) : DelibBeauval.pdf

Numéro : **110** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 16:05 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

observations

Bonjour,

Voici en pièce jointe les informations et questionnement que je souhaite porter au registre de l'avis d'enquête publique

Merci d'accuser réception de ce mail

Cordialement

E. Gest

Pièce(s) jointe(s) : EOLIENNES PARC DU TORS.docx

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **111** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 16:20 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : Courrier à joindre au registre

Bonjour,
Veuillez trouver ci-joint le document à joindre au registre d'enquête publique.Je suis venue à 2 permanences (mercredi 4/11 et jeudi 12/11). De ce fait j'ai abordé des sujets que je reprends dans ce nouveau document.Vous en souhaitant bonne réception,Cordialement
P. LECUYER-LEHOUCQ

Pièce(s) jointe(s) : CourrierP.LECUYER-LEHOUCQ.pdf

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **112** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 17:30 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation : enquete publique de la plaine du Tors

Je vous prie de trouver ci-joint, mon courrier concernant l'enquête publique de la plaine du Tors
Alain Gosse La Houssaye-Béranger

Pièce(s) jointe(s) : lettre 2 pour le commissaire - plaine du Tors.pdf

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **113** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 20:29 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation : Nous constatons que la détérioration du paysage cauchois va se poursuivre.
La plaine du Tors est magnifique et ces éoliennes seraient une aberration.
Laissez nous un peu d'horizon intact.

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **114** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 20:36 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Bonjour,

Quand on voit que les 3 ou 4 observations qui sont POUR ce parc éolien, ce ne sont que des personnes qui ne voient que leur intérêt financier et qui ne se mettent pas à la place des riverains qui seront à proximité de ces éoliennes. Si elles veulent d'un parc éolien, qu'elles demandent à ce qu'on les implante au pied de leur maison !!!
Pour ma part, je suis CONTRE ce parc éolien dont plusieurs seront implantées au pied de ma maison.
Je ne citerais pas les différentes raisons car elles sont déjà bien expliquées dans l'ensemble des observations CONTRE de cette enquête.

Fabrice Rouland
Habitant de Belleville-sur-O

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **115** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 22:40 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation : Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veuillez trouver ci-joint notre avis sur le projet Eolien de la Plaine du Tors.

Cordialement,

Mr et Mme KOWALCZYK

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **116** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 22:50 Observation déposée par email : ☑ Modéré : ☐

Observation :

Parc Éolien de la Plaine du Tors - enquête publique

Bonjour Monsieur Bouchinet,

Je suis habitante de Saint-Vaast-du-Val et je suis contre ce projet.

Celui-ci vient polluer notre beau paysage de campagne.
Il est nuisible car trop proche des habitations (sur le plan visuel et sonore).
Il vient s'ajouter à d'autres parcs déjà installés, autorisés ou en projet. Notre secteur sera encerclé, sans compter la perte de la valeur immobilière.

Salutations

Adélaïde FRANÇOIS
UID 54675

Pièce(s) jointe(s) :

PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU TORS

Numéro : **117** Date de dépot : 20/11/2020 Heure de dépot : 23:03 Observation déposée par email : ☐ Modéré : ☐

Observation :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veuillez trouver ci-joint les fichiers avec notre avis sur le projet éolien de la Plaine du Tors.

Cordialement,

Mr et Mme KOWALCZYK

Pièce(s) jointe(s) : situation géographique.PDF
AVIS EOLIEN.PDF